

ARC en ciel

La Revue de
Nouveaux
Droits de
l'Homme

N°71

www.ndh-france.org

1^{er} Trimestre 2014 3 €

DES NOUVEAUX DROITS DE L'HOMME

RÉTROPROJECTEUR...

Retour vers le futur

Entretien avec
Bernard Kouchner

Hommage
à Renata Lesnik



Domaine Royal de RANDAN

Un domaine,
une âme,
une histoire.

Ouvert de mai à septembre.

Renseignements sur :

www.domaine-randan.fr

Entre Vichy et Clermont-Ferrand

Devenez  fan sur <https://www.facebook.com/DomaineRandan>



Courage, fuyons...



Pierre Bercis
Président de NDH

Les avancées puis les reculades gouvernementales se suivent et se ressemblent. La dernière en date est celle du projet de loi sur la famille, retiré précipitamment au lendemain de la manifestation du 2 février contre la Gestation pour Autrui (G.P.A.) et la Procréation Médicalement Assistée (P.M.A)... alors qu'aucune disposition du projet de loi ne traitait ces questions sensibles. Un pétard explose et c'est aussitôt la panique à bord. Qu'est-ce que ce serait s'il y avait une guerre. On n'ose même pas y penser.

Aujourd'hui, droite ou gauche (ou centre) on fuit toute écoute, toute rencontre. Le fonctionnement est pyramidal.

Tel ministre ou ancien ministre, tel parlementaire est invisible. Seul un conseiller ou assistant reçoit (sauf si vous passez dans les médias). Les éléments de langage sont toujours les mêmes : « *Ce que vous dites est intéressant. J'en parlerai (au ministre, au député)...* » Et il n'y a aucune suite.

Mais ceci, d'une manière plus générale pose d'autres questions, la première étant : « Faut-il vraiment légiférer en permanence » et sur tout ? Qui disait « Les lois inutiles affaiblissent les lois nécessaires ? » Cette propension à légiférer à tour de bras ne date d'ailleurs pas d'aujourd'hui. Des Premiers Ministres de droite avaient fait de même par le passé.

Soyons écologiques, diantre. Laissons faire la nature plutôt que de vouloir absolument tout diriger, tout réglementer.

Était-il vraiment nécessaire de commencer le quinquennat de François Hollande par des lois « sociétales » qui n'étaient pas urgentes, ne concernent qu'une minorité de nos compatriotes et en troubulent une large majorité. On vote aussi avec ses pieds.

Il est un fait que les homos, les gays, les bi, les trans, n'ont jamais ni organisé, ni voulu, ni peut-être pu, faire descendre dans la rue des centaines de milliers de personnes au nom de leurs revendications spécifiques. En revanche, ceux qui y sont opposés n'ont pas eu de mal, eux, à mobiliser.

Cherchez la différence si la loi est celle de la majorité (à condition toutefois qu'elle n'opprime pas, ne discrimine pas la minorité). Or que l'on sache, à part dans la période « vichyste », comme sous le III^{ème} Reich, jamais les minorités en France, qu'elles soient sexuelles, religieuses ou ethniques n'ont fait l'objet de mesures vexatoires. C'était, c'est toujours une sorte de « laïcité », de neutralité généralisée. On ne se mêle pas des mœurs sauf lorsqu'elles sont

contraires à l'ordre public : excision, polygamie etc.

Y avait-il quelques problèmes juridiques urgents à régler ? Le P.A.C.S. les avait résolus sans tumulte et sans provocation. Chaque chose en son temps. Quand le temps n'est pas venu, légiférer par anticipation est une provocation qui déstabilise tout un pays. Et il est inutile de nous accuser de je ne sais quel « conservatisme » nous qui avons, par définition, dès l'origine, il y a quarante ans voulu conquérir de « nouveaux droits de l'Homme » au-delà des droits traditionnels : droit à la paix, laïcité comme un droit, droit à un environnement sain etc.

Nous l'avons fait pour tracer un projet de société par consensus, sans agresser qui que ce soit. La preuve : notre proposition de loi portant titre II à la Déclaration a recueilli, il y a dix ans, la signature de 520 parlementaires, de droite comme de gauche, dont une majorité des socialistes (qui l'avaient adopté à leur congrès de l'Arche en 1992). Cette proposition de loi a été déposée par six groupes, à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

Des dizaines de personnalités avaient auparavant signé notre appel. En 2008, Nicolas Sarkozy, Président de la République y a consacré un discours... Il y avait bien consensus pour progresser.

Il est donc inutile de faire dans l'excès pour reculer ensuite. Par contre, ne pas cueillir le fruit quand il est mûr est tout aussi contestable. Mais peut-être est-ce cela qui provoque le rejet d'une classe politique et nourrit l'abstention électorale. ■

Arc en Ciel

revue de
Nouveaux Droits de l'Homme

ONG avec Statut consultatif près
le Conseil économique et social
des Nations unies

14, Cité Vaneau
75007 Paris

Tél.: 01 47 53 78 78
Fax : 01 45 56 07 06

Courriel : ndh-ong@wanadoo.fr
www.ndh-france.org

Siège International

Nuevos Derechos del Hombre
Hipolito Yrigoyen :
2038, 2 piso
1089 Buenos Aires
Argentina

Tél et Fax : 00 54-11 4951-0346
Courriels : ndh@ndh.org.ar
www.ndh-argentina.org.ar

Directeur de la Publication

Pierre Bercis

Directeur adjoint

Michel Rocher

Rédactrice en chef
Nezha Dumas

Rédaction

Christian Austruy
Hiroko Bessho
Jean Dominique Capocci
Marie Danielle Nobin
Michèle Colomes
Véronique Bévin

Impression

Studio Marnat
Tél.: 01 47 40 33 10
www.marnat.fr

ISSN : 2267-0092

Sommaire

Éditorial

Courage, fuyons...



3

Dossier

Tel Sisyphe... Il était deux fois les Droits de l'Homme

5-13

International

Entretien exclusif avec Bernard Kouchner,
ancien ministre des Affaires Étrangères



15-17

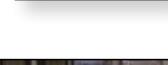
Hubert Védrine : la France au défi

17

L'Ukraine cRussifiée, par Nezha Dumas

18

Régis Debray : un Persan à Paris



20

Tunisie : Encore un effort !

21

Syrie : Le viol, arme de destruction massive

21

Sud Soudan : Un jeune État plongé dans le chaos

22

Saint Domingue : Prêt pour le déconnage

23

Inde : Deux marins italiens condamnés à mort



23

Environnement

Ces petits chevaux qu'on assassine par Stefano Deliperi

24-25



25

Non aux gratte-ciels dans la lagune

26

Vous avez dit «dignité» ? par Rosangela Barcaro

26

Société

Mieux connaître ATD Quart Monde

28-29

Entretien avec Pierre-Yves Madignier



29

Centenaire de la grande guerre

30

1914-1918

30

Mon village : ceux qui n'oublient pas

30

Histoire

Renata Lesnik : une mémoire toujours vivante
par Hélène Blanc



32-33

Culture

Henri Cartier-Bresson (1908-2004)

34

Exposition Gustave Doré, l'imaginaire au pouvoir

35

Le voyage de l'obélisque

35

Des livres et nous

Le mouton noir, Loïk Le Floch-Prigent

36

Le goût des mots, Françoise Héritier

36

Marquis de Sade, l'ange de l'ombre, Gonzague Saint-Bris

37



Cinéma

Douze ans d'esclavage, de Steve Mac Queen

37

Les Brèves de Pol et Mique

38

Tel Sisyphe...

Il était deux fois les droits de l'homme

Le chemin fut long, parsemé d'embûches. Tous les obstacles furent surmontés les uns après les autres au fil des années puis, parvenu au sommet de la montagne, tel Sisyphe il fallut recommencer. Le combat pour les droits de l'Homme est certainement un des plus éprouvants qui soit, même s'il est en même temps un des plus nobles. Tous les militants, les intellectuels le savent bien. Souvent, le courage manque. La tentation de renoncer est grande. Mais on se résoud toujours à repartir dans l'espoir qu'un jour il y aura une percée décisive.

Il faut dire qu'à Nouveaux Droits de l'Homme le pari était tout sauf évident. Dénoncer les violations des droits de l'Homme va de soi pour peu que l'on soit de culture occidentale où la tradition est bien ancrée depuis plusieurs siècles.

Toutes les organisations vouées aux droits de l'Homme trouvent le même langage. C'est le consensus nimbé de bonne conscience. Créer une association pour faire de même aurait donc été inutile, voire prétentieux, comme s'il s'était agi de faire mieux que les autres.

Notre but était donc clair. Deux siècles après la première Déclaration, un demi siècle après la Déclaration universelle : prolonger ces textes historiques à la lumière de l'évolution du

monde, dans le même esprit, selon la même méthode, afin que, mis bout à bout, des droits nouveaux, posés sur les droits classiques, constituent un projet de société pour demain.

Motion du député Mougins de Roquefort, adoptée le 27 août 1789



“ *« L'Assemblée nationale décrète qu'elle borne quant à présent la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen aux dix-sept articles qu'elle a arrêtés, et qu'elle va procéder sans délai à fixer la Constitution de la France pour assurer la prospérité publique, sauf à ajouter après le travail de la Constitution les articles qu'elle croirait nécessaires pour compléter la déclaration »* **”**

A l'instar des premiers droits, qui formaient l'architecture de la démocratie politique mais qui est aujourd'hui sinon dépassé, du moins insuffisant compte tenu des évolutions scientifiques, technologiques, économiques etc. Passer de la seule défense à l'extension des droits de l'Homme était tout simplement leur rendre leur dynamisme ; ne pas les regarder dans le rétroviseur. A fortiori parce qu'il ne sont pas un texte religieux ; des tables de la loi non susceptibles de progrès.

Pour cela, il fallait explorer la société moderne sous tous les angles, faire de la prospective. Et tout de suite, se heurter aux conservatismes, surtout de ceux qui prétendent avoir le monopole des droits de l'Homme, seuls détenteurs auto-proclamés de la vertu et de la conscience. C'était marcher dans leur pré-carré. Les pionniers durent donc prouver leur légitimité en même temps

(Suite page 6)

(Suite de la page 5)

Tel Sisyphe... Il était deux fois les droits de l'homme

que le bien-fondé de leur action face aux soi-disant détenteurs du « bois de la vraie croix. »

André Malraux

Curieusement, ce fut par André Malraux que vint la lumière. En effet, celui-ci, ministre de la Culture, ayant organisé (après Mai 68) une exposition pour le 20^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle, jugea opportun de faire afficher la « Motion Mougins

de Roquefort », votée par l'Assemblée nationale le 27 août 1789, laquelle affirmait au nom des pères de la Déclaration qu'ils s'étaient arrêtés, par nécessité, à l'article 17, mais qu'il fallait plus tard, ajouter les articles nécessaires pour compléter la Déclaration. Ce qui ne fut jamais fait et qu'il était nécessaire, plus que jamais, de faire deux siècles plus tard. Eurêka !

La contestation faiblit. Ne restait qu'à faire l'ascension de l'Everest

par la face nord, de concrétiser sérieusement le projet, dans l'esprit de nos ancêtres afin que la France demeure la patrie des droits de l'Homme, non seulement pour le passé mais dans l'avenir.

Première étape, pour prouver la crédibilité de cette ambition historique dans l'axe de la Révolution, convaincre nos élites morales et intellectuelles ce qui fut fait jour après jour, l'Abbé Pierre en tête. Mais aussi Louis

Personnalités qui nous ont donné leur soutien pour la reconnaissance de nouveaux droits de l'Homme



ABBE Pierre	BLIER Bertrand	COLUCCI Véronique	ENRICO Robert
AFFLELOU Alain	BLOCH-LAINE François	CORNEAU Alain	ESCANDE Jean-Paul
ALBERT Michel	BOFILL Ricardo	COTTA Alain	ESTRELLA Miguel-Angel
ALEXANDRE-DEBRAY Janine	BOMBARD Alain	CRAVENNE Georges	ETIEMBLE René
ALFONSIN Raul	BOUCHET Paul	CROZIER Michel	FABIUS Laurent
ALTHUSSER Louis	BOUGRAIN-DUBOURG Allain	D'ABOVILLE Gérard	FAUVET Jacques
AMADO Jorge	BOULEZ Pierre	DAHO Etienne	FEJTO François
AMONT Marcel	BOUQUET Carole	DARC Mireille	FELLINI Federico
ARDITI Pierre	BOURDET Claude	DAUSSET Jean	FERNANDEZ Dominique
ARTHAUD Florence	BOURGES Hervé	DE BROCA Philippe	FERNIOT Jean
AUBRAC Lucie et Raymond	BRAIBANT Guy	DE CAUNES Georges	FERRAT Jean
AUFRAY Hugues	BRAUNSCHWEIG André	DE GAULLE-ANTHONIOZ G.	FERRE Léo
AUGE Marc	BRUCKNER Pascal	DE MIRIBEL Elisabeth	FILLIOUD Georges
AURIOL Jacqueline	BUTTIN Maurice	DECAUX Alain	FONTANAROSA Patrice
AUTISSIER Isabelle	CARDINAL Marie	DEFORGES Régine	FOSSEY Brigitte
AVRIL Nicole	CARMET Jean	DELAPORTE Pierre	FOUCAULD Michel
BARBARA	CARNE Marcel	DELORME Danièle	FOULQUIER Jean-Louis
BARRE Raymond	CASADESUS Jean-Claude	DELUMEAU Jean	FOUQUE Antoinette
BARROT Jacques	CAVANNA François	DEPARDIEU Elisabeth	FRAIN Irène
BAUDIS Dominique	CESAR	DERRIDA Jacques	FROSSARD André
BAUDRY Patrick	CHABAN-DELMAS Jacques	DESIR Harlem	FRYDMAN René
BEJART Maurice	CHANDERNAGOR Françoise	DIBANGO Manu	FUGAIN Michel
BERCOFF André	CHANGEUX Jean-Pierre	DOISNEAU Robert	GAILLOT Jacques
BEREGOVOY Michel	CHARLES-ROUX Edmonde	DOLTO-TOLITCH Catherine	GALL France
BERGE Pierre	CHATELET Noëlle	D'ORMESSON Jean	GALLOIS Louis
BERGER Michel	CHERMANN Jean-Claude	DROT Jean-Marie	GAUCHET Marcel
BERGERON André	CHEYSSON Claude	DUTEIL Yves	GEMAYEL Amine
BERRI Claude	CHOURAQUI André	DUTILLEUX Henri	GEREMEK Bronislaw
BIANCIOTTI Hector	CHRETIEN Jean-Loup	DUVERGER Maurice	GILBERT Guy
BLANC Christian	CLEMENT Jérôme	ELLEINSTEIN Jean	GIRARDOT Annie

Althusser, Lucie et Raymond Aubrac, Maurice Béjart, Pierre Bergé, Pierre Boulez, Pascal Bruckner, César, Jacques Chaban-Delmas, le Nobel Jean Dausset, Geneviève de Gaulle, Jacques Derrida, Robert Doisneau, Jean d'Ormesson, Henri Dutilleux, Jean Ferrat, Michel Foucauld, Louis Gallois, Marcel Gauchet, Bernard Giraudeau, Félix Guattari, Jean Guitton, Claude Hagège, Françoise Héritier, Albert Jacquard, Pierre Joxe, Sophie

Marceau, Pierre Mendés-France, Luc Montagnier, Edgar Morin, Théodore Monod, Erik Orsenna parmi tant d'autres. Restait à publier tous ces noms illustres dans la presse, ce qui fut fait en pleines pages dans *Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération*... et toute la presse régionale.

Tous les anciens Premiers ministres depuis le septennat de Valéry Giscard d'Estaing qu'ils soient de droite ou de gauche apportèrent leur soutien à l'appel,

à l'exception d'Édouard Balladur et Dominique de Villepin.

Commença alors la rédaction du texte d'une proposition de loi constitutionnelle avec le concours des meilleurs juristes des années 90. Avec le professeur Maurice Duverger notamment qui suggéra, pour ne pas heurter les partisans de la lampe à huile qui prétendaient qu'on « ne touche pas à la Déclaration de 1789 » (ce qui n'était nullement notre intention, mais, au

En 1992, avec le concours de mécènes, NDH achetait une page de publicité dans *Le Monde*, *le Figaro*, *Libération*, *Le Parisien*, *France Soir*, *Le Point* et dans toute la Presse de province (Sud-Ouest, *Le Bien public*, *La Provence*, *La Dépêche du Midi*...) pour publier l'appel de dizaines de personnalités importantes (philosophes, médecins, scientifiques, artistes...) qui s'engageaient, à notre demande, sur un projet de société exprimé, comme celui de 1789 en termes de droits de l'Homme nouveaux, complémentaires.

GIRAUDEAU Bernard	JOSSELIN Charles	MESSMER Pierre	ROCARD Michel
GOITSCHEL Marielle	JOUVE Edmond	MITCHELL Eddy	ROUSSELET André
GOTAINER Richard	JOXE Pierre	MILLIEZ Paul	RUFFIE Jacques
GOUDE Jean-Paul	KADARE Ismaïl	MINKOWSKI Alexandre	RYKIEL Sonia
GOUZE-RENAL Christine	KAHN Axel	MONOD Théodore	SABATO Ernesto
GRAINVILLE Patrick	KAHN Jean	MONTAGNIER Luc	SARDOU Michel
GRATCHEV André	KRISTEVA Julia	MORENO Roland	SEGUELA Jacques
GRIMAUD Maurice	LABORIT Henri	MORILLON Philippe	SENGHOR Léopold Sedar
GROULT Benoîte	LACOUTURE Jean	MORIN Edgar	SIMON Yves
GUATTARI Félix	LANDOWSKI Marcel	NAT Marie-José	SOLLERS Philippe
GUILLEMIN Henri	LANZMANN Jacques	NEZAN Kendal	SPINETTA Jean-Cyril
GUIMARD Paul	LE FLOC'H-PRIGENT Loïk	OGERET Marc	STASI Bernard
GUITTON Jean	LEEB Michel	ORSENNA Erik	STASI Mario
GUTH Paul	LENOIR René	OURY Gérard	SULLEROT Evelyne
HAGEGE Claude	LEOTARD François	PELT Jean-Marie	TAVERNIER Bertrand
HAMON Léo	LONSDALE Michaël	PEREZ ESQUIVEL Adolfo	TAZIEFF Haroun
HANIN Roger	LOREN Sophia	PERRAULT Gilles	TESTART Jacques
HARDY Françoise	MAALOUF Amin	PETITI Louis-Edmond	TILLON Charles
HECHTER Daniel	MAILLET Antonine	PICCOLI Michel	VANDIER Jacques
HERITIER Françoise	MAIRE Edmond	PIEM	VERNEUIL Henri
HERVE Edmond	MANSON Jeane	PIERRE-BLOCH Jean	VERNY François
HESSEL Stéphane	MARCEAU Sophie	PLASTIC Bertrand	VICTOR Paul-Emile
HIRSCH Robert	MARECHAL Marcel	POTTECHER Frédéric	VIGNEAULT Gilles
HOSSEIN Robert	MARTINET Gilles	POULIDOR Raymond	VLADY Marina
HULOT Nicolas	MAURANE	QUILLIOT Roger	VOVELLE Michel
JACQUARD Albert	MAUROY Pierre	REMOND René	WIESEL Elie
JAMET Dominique	MEMMI Albert	RIBOUD Antoine	WILSON Lambert
JAQUET Gérard	MENDES-France Pierre	RICH Catherine	ZIEGLER Jean
JARRE Jean-Michel	MERCOURI Mélina	RICH Claude	ZULAWSKI Andrzej
JOBERT Marlène	MERMAZ Louis	ROBERT Yves	

(Suite de la page 7) **Tel Sisyphe... Il était deux fois les droits de l'homme**

contraire de suivre ses auteurs) que le texte fut intitulé : « *Titre II à la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen du 26 août 1789* ».

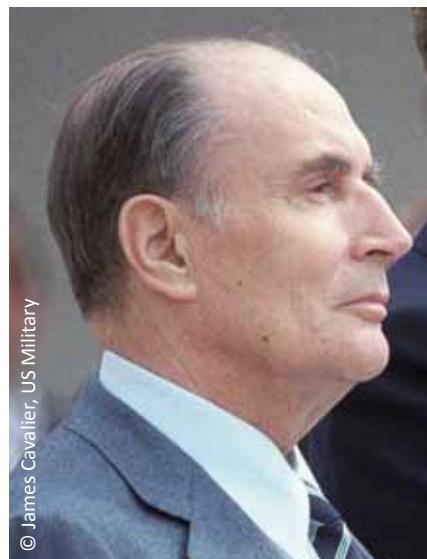
Le comité de rédaction, outre ce grand constitutionaliste, comprit donc Guy Braibant conseiller d'État, deux avocats, bâtonniers, Paul Bouchet et Louis-Edmond Pettiti, le professeur Edmond Jouve et Maurice Buttin avocat.

Les soirées furent longues autour d'un immense tableau répertoriant tous les droits déjà reconnus pour en déduire, à la lumière du monde de la fin du XX^{ème} siècle, ceux qui devaient être adoptés pour tracer les contours d'une nouvelle société à l'aube du troisième millénaire et avant que, des décennies plus tard, d'autres continuent le sillon qu'ont tracé les députés de 89.

François Mitterrand

Le Président François Mitterrand donna son avis le 21 octobre 1992 : « Il faut se souvenir qu'au moment où la première Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen a été adoptée, les projets ont été multiples. Les noms les plus célèbres des hommes de ce temps là – la première phase de la Révolution, s'y sont essayé : La Fayette, Mirabeau, Sieyès, Mounier et combien d'autres.

Mais l'assemblée de l'époque a fait comme toutes les assemblées : elle a refusé tous les textes qui étaient bons, en considérant qu'aucun ne pouvait satisfaire tout le monde à la fois. Et ayant rejeté tous les projets qui portaient des noms fameux, a fini par arrêter son choix sur l'obscur sixième bureau, qui avait fait une mouture en tirant ici et là (plutôt à mon avis du côté de Sieyès)



sur un projet qui a donné celui d'aujourd'hui, qui est consacré, qui est considéré comme le plus admirable, bien qu'il fut considéré à l'époque comme le plus humble compromis».

A la même époque, Jacques Chirac, ancien Premier Ministre et futur Président de la République, le 15 janvier 1992, lors d'une rencontre et par écrit s'exprimait en ces termes : « C'est très volontiers que je m'associe à votre combat... Le temps est venu que de nouveaux droits en adéquation avec les exigences de notre époque trouvent leur place au rang des droits de l'Homme. Je pense en particulier au droit à un bon environnement, au sens large, qui devrait être celui de tous les citoyens du monde ».

Et de reconnaître ce droit, pilier de la société du futur, constitutionnellement, dès son arrivé à l'Elysée.

Quant à Lionel Jospin, il nous déclarait le 1^{er} juillet 1996, moins lyrique : « J'ai lu avec intérêt les propositions que NDH a élaborées. Cette proposition me paraît opportune. Les principes qu'elle suggère de reconnaître

correspondent à des exigences et à des enjeux nouveaux qui ne peuvent laisser indifférent ».

Même écho du côté d'Alain Juppé, François Fillon, Ségolène Royal et de la part du député Sarkozy, dès 1990. Seul le « réac » Madelin s'est prononcé « contre ».

Notre proposition de loi fut donc adressée à tous les députés et à tous les sénateurs qui s'en sont emparés, contre toute attente. Car ce n'était pas un simple appel à signer mais une proposition de loi. Qui plus est constitutionnelle.

En 2002, 522 parlementaires, de tous bords, l'avaient acceptée. 372 députés, soit 64.3 % d'entre eux : 80 % du groupe socialiste, 75 % du groupe communiste, 75.4 % du groupe UDF, voire 60.4 % du groupe Démocratie libérale malgré Madelin, 52.9 % des R.C.V. et, et, et 35.9 % du RPR.

Côté Sénat, c'est 62.8% du PS (dont Jean Pierre Bel et Pierre Mauroy) qui a signé ; 50% des RDSE etc. soit 150 sénateurs (46.7%) au 10 février 2001.

Facile, dès lors, d'atteindre les trois cinquièmes qu'impose la Constitution, voire le consensus. La France sans querelles politiques, allait pouvoir renouer avec sa tradition historique de progrès des libertés.

Elle allait pouvoir se doter d'un projet de société pour les décennies à venir et le proposer ensuite aux Nations Unies pour reprendre son flambeau entre socialisme caserne (effondré) et libéralisme débridé.

Hélas, ce n'était qu'un rêve, à la Luther King. Un rêve éveillé peut-être, soutenu par de nombreuses personnalités, soutenu par une majorité qualifiée de parlementaires dont

Le nom des 522 parlementaires ayant signé en 2002 notre proposition de loi

Assemblée Nationale

Députés : 372 au 10 février 2001 (64,3 %)

Jean-Marc Ayrault,
 Yvon Abiven,
 Maurice Adevah-Poeuf,
 Damien Alary,
 Sylvie Andrieux,
 Léo Andy,
 Jean-Marie Aubron,
 Jean-Paul Bacquet,
 Jean-Pierre Balduyck,
 Dominique Baert,
 Jean-Pierre Balligand,
 Gérard Bapt,
 Jacques Bascou,
 Christian Bataille,
 Jean-Claude Bateux,
 Jean-Claude Beauchaud,
 Yvette Benayoun-Nakache,
 Henri Bertholet,
 Jean-Louis Bianco,
 André Billardon,
 Jean-Pierre Blazy,
 Serge Blisko,
 Patrick Bloche,
 Jean-Claude Bois,
 Daniel Boissière,
 Maxime Bono,
 Augustin Bonrepaux,
 André Borel,
 Jean-Michel Boucheron,
 Didier Boulaud,
 Christian Bourquin,
 Danielle Bousquet,
 Jean-Pierre Braine,
 Pierre Brana,
 Frédérique Bredin,
 Jean-Paul Bret,
 Nicole Bricq,
 Vincent Burroni,
 Alain Cacheux,
 Jérôme Cahuzac,

Alain Calmat,
 André Capet,
 Thierry Carcenac,
 Odette Casanova,
 Jean-Yves Cauillet,
 Bernard Cazeauve,
 Laurent Cathala,
 Guy-Michel Chauveau,
 Daniel Chevallier,
 Alain Claeys,
 Marie-Françoise Clergeau,
 Jean Codognès,
 Pierre Cohen,
 Monique Collange,
 François Cuillandre,
 Paul Dhaille,
 Jean-Claude Daniel,
 Jacky Darne,
 Camille Darsières,
 Michel Dasseux,
 Yves Dauge,
 Martine David,
 Bernard Davoine,
 Philippe Decaudin,
 Marcel Dehoux,
 Jean Delobel,
 François Deluga,
 Jean-Jacques Denis,
 Monique Denise,
 Bernard Derosier,
 Michel Destot,
 François Dose,
 Brigitte Douay,
 Raymond Douyère,
 Julien Dray,
 Pierre Ducout,
 Jean-Pierre Dufau,
 Dominique Dupilet,
 Jean-Paul Durieux,
 Philippe Duron,

Henri Emmanuelli,
 Jean Espilondo,
 Claude Evin,
 Alain Fabre-Pujol,
 Albert Facon,
 Nicole Feidt,
 Jean-Jacques Filleul,
 Jacques Floch,
 Pierre Forgues,
 Jean-Louis Fousseret,
 Michel François,
 Christian Franqueville,
 Georges Frêche,
 Robert Gaïa,
 Yann Galut,
 Roland Garrigues,
 Jean Gaubert,
 Catherine Genisson,
 Dominique Gillot,
 André Godin,
 Gaëtan Gorce,
 Alain Gouriou,
 Bernard Grasset,
 Michel Grégoire,
 Odette Grzegrzulka,
 Paulette Guinchard-Kunstler,
 Jacques Guyard,
 Cécile Helle,
 Edmond Hervé,
 Jacques Heudin,
 Jean-Louis Idiart,
 Françoise Imbert,
 Claude Jacquot,
 Serge Janquin,
 Jacky Jaulneau,
 Armand Jung,
 Jean-Noël Kerdraon,
 Bertrand Kern,
 Jean-Pierre Kucheida,
 André Labarrère,

Conchita Lacuey,
 François Lamy,
 Jack Lang,
 Jacqueline Lazard,
 Jean-Yves Le Déaut,
 Jean-Yves Le Drian,
 Michel Lefait,
 Jean Le Garrec,
 Patrick Lemasse,
 Georges Lemoine,
 Bruno Le Roux,
 René Leroux,
 Raymonde Le Texier,
 Alain Le Vern,
 Michel Liebgott,
 Martine Lignères-Cassou,
 Gérard Lindeperg,
 François Loncle,
 Bernard Madrelle,
 Guy Malandain,
 René Mangin,
 Jean-Pierre Marché,
 Daniel Marcovitch,
 Béatrice Marre,
 Daniel Marsin,
 Marius Masse,
 Didier Mathus,
 Gilbert Maurer,
 Guy Menut,
 Louis Mermaz,
 Roland Metzinger,
 Louis Mexandeau,
 Jean Michel,
 Didier Migaud,
 Hélène Mignon,
 Gilbert Mitterrand,
 Yvon Montané,
 Gabriel Montcharmont,
 Arnaud Montebourg,
 Philippe Nauche,

Bernard Nayral,
 Henri Nayrou,
 Véronique Neiertz,
 Alain Neri,
 Michel Pajon,
 Germinal Peiro,
 Jean-Claude Perez,
 Marie-Françoise Perol-Dumont,
 Geneviève Perrin-Gaillard,
 Annette Peulvast-Bergeal,
 Paul Quilès,
 Alfred Recours,
 Gérard Revol,
 Marie-Line Reynaud,
 Patrick Rimbert,
 Michèle Rivasi,
 Alain Rodet,
 Marcel Rogemont,
 Bernard Roman,
 Yves Rome,
 Jean Rouger,
 Odile Saugues,
 Bernard Seux,
 Henri Sicre,
 Michel Tamaya,
 Christiane Taubira-Delannon,
 Yves Tavernier,
 Pascal Terrasse,
 Gérard Terrier,
 Marisol Touraine,
 Odette Trupin,
 Daniel Vachez,
 André Vachez,
 Michel Vauzelle,
 Michel Vergnier,
 Alain Veyret,
 Alain Vidalies,
 Philippe Vuilque,
 Kofi Yamgnane,

François Asensi,
 Gilbert Biessy,
 Claude Billard,
 Bernard Birsinger,
 Jean-Pierre Brard,
 Patrick Braouezec,

Jacques Brunhes,
 Patrice Carvalho,
 René Dutin,
 Daniel Feurtet,
 André Gerin,
 Pierre Goldberg,

Maxime Gremetz,
 Georges Hage,
 Guy Hermier,
 André Lajoinie,
 Jean-Claude Lefort,
 Félix Leyzour,

François Liberti,
 Patrick Malavieille,
 Roger Meï,
 Ernest Moutoussamy,
 Bernard Outin,
 Daniel Paul,

Jean-Claude Sandrier,
 Michel Vaxès,
 Jean Vila,

Raymond Barre,
 Jean-Pierre Abelin,
 Pierre-Christophe Baguet,
 Jacques Barrot,
 Dominique Baudis,
 Jean-Louis Bernard,
 Claude Birraux,
 Émile Blessig,
 Marie-Thérèse Boisseau,
 Jean Briane,
 Yves Bur,

Dominique Caillaud,
 Jean-François Chossy,
 René Couanau,
 Marc-Philippe Daubresse,
 Hervé de Charette,
 Charles-Amédée de
 Courson,
 Léonce Deprez,
 Gilles de Robien,
 Renaud Donnedieu de
 Vabres,

Renaud Duteil,
 Alain Ferry,
 Jean-Pierre Foucher,
 Claude Gaillard,
 Germain Gengenwin,
 Gérard Grignon,
 Hubert Grimaud,
 Pierre Héraud,
 Patrick Herr,
 Anne-Marie Idrac,
 Henry Jean-Baptiste,

Jean-Jacques Jégou,
 Christian Kert,
 Édouard Landrain,
 Jacques Le Nay,
 Françoise Leotard,
 Maurice Leroy,
 Christian Martin,
 Pierre Mehaignerie,
 Pierre Micaux,
 Louise Moreau,
 Jean-Marie Morisset,

Dominique Bussereau,
 Roland Blum,
 Jacques Blanc,
 Pierre Cardo,
 Georges Colombier,
 Bernard Defresselles,

Franck Dhersin,
 Dominique Dord,
 Charles Ehrmann,
 Nicolas Forissier,
 Michel Herbillon,
 Pierre Hellier,

Philippe Houillon,
 Denis Jacquat,
 Marc Laffineur,
 Jean-Claude Lenoir,
 Michel Meylan,
 Alain Moyne-Bressand,

Yves Nicolin,
 Bernard Perrut,
 Jean Proriol,
 José Rossi,
 Jean Rigaud,
 Jean Roatta,

Joël Sarlot,
 Gérard Voisin,

Groupe Socialiste :
80 %

Groupe Communiste :
75 %

U.D.F. :
72,4 %

Démocratie Libérale :
60,4 %

Assemblée Nationale (suite)

André Aschieri,
Gérard Charasse,
Bernard Charles,
Yves Cochet,

Jean-Pierre Defontaine,
Jacques Desallangre,
Roger Franzoni,
Robert Honde,

Guy Lengagne,
Noël Mamère,
Jean-Michel Marchand,
Jean-Pierre Michel,

Jean-Paul Nunzi,
Jean Pontier,
Jean Rigal,
Gérard Saumade,

Alain Tourret,
Aloyse Warhouver,

Groupe R.C.V.:
52,9 %

Alain Juppé,
René André,
André Angot,
Philippe Auberger,
Pierre Aubry,
Gautier Audinot,
Roselyne Bachelot-Narquin,
Léon Bertrand,
Bruno Bourg-Broc,
Michel Bouvard,

Christian Cabal,
Gilles Carrez,
Richard Cazenave,
Henry Chabert,
Jean-Marc Chavanne,
Alain Cousin,
Olivier de Chazeaux,
Françoise de Panafieu,
Patrick Delnatte,
Éric Doligé,

Jean-Michel Dubernard,
Nicolas Dupont-Aignan,
Jean-Claude Étienne,
Jean-Michel Ferrand,
Roland Francisci,
Hervé Gaymard,
Jean-Pierre Giran,
Michel Giraud,
Jacques Godfrain,
François Guillaume,

Michel Hunault,
Pierre Lasbordes,
Pierre Lellouche,
Jean-Claude Lemoine,
Thierry Mariani,
Franck Marlin,
Philippe Martin,
Patrice Martin-Lalande,
Pierre Lequiller,
Jean-Claude Mignon,

Charles Miossec,
Patrick Ollier,
Robert Pandraud,
Etienne Pinte,
Didier Quentin,
Jean-Bernard Raimond,
Jean-Luc Reitzer,
André Schneider,
Bernard Schreiner,
Léon Vachet,

R.P.R.:
35,9 %

Marcel Cabiddu,

Jean-Pierre Soisson,

André Thien Ah Koon

N.I.:
42,8 %

Sénat

Sénateurs : 150 au 10 février 2001 (46,7 %)

Jean-Pierre Bel,
Claude Estier,
Pierre Mauroy,
Guy Alouche,
Bertrand Auban,
Maryse Bergé-Lavigne,
Pierre Biarnès,
Yolande Boyer,
Bernard Cazeau,
Monique Cerisier-Ben

Guiga,
Marcel Bony,
Gilbert Chabroux,
Marcel Debarge,
Jean-Pierre Demerliat,
Dinah Derycke,
Rodolphe Désiré,
Claude Domeizel,
Josette Durrieu,
Bernard Dussaut,

Léon Fatous,
Serge Godard,
Jean-Noël Guerini,
Claude Haut,
Roger Hesling,
Roland Huguet,
Alain Journet,
Serge Lagache,
Dominique Larifla,
André Lejeune,

Louis Le Pensec,
Jacques Maheas,
Marc Massion,
Georges Mazars,
Jean-Marc Pastor,
Guy Penne,
Jean-François Picheral,
Bernard Píras,
Jean-Pierre Plancade,
Danièle Pourtaud,

Gisèle Printz,
Roger Rinchet,
Gérard Roujas,
Michel Sergent,
Simon Sutour,
Michel Teston,
Pierre-Yvon Tremel,
Marcel Vidal,
Henri Weber,

P.S.:
62,8 %

Jean-Michel Baylet,
Georges Berchet,
Jacques Bimbenet,

Yvon Collin,
Fernand Demilly,
Aymeri de Montesquiou,

Bernard Joly,
Georges Mouly,
Lilian Payet,

Jacques Pelletier,
André Vallet,

R.D.S.E.:
50 %

Gérard Delfau,

Hubert Durand-Chastel,

Alfred Foy,

N.I.:
42,8 %

Jean-Paul Amoudry,
Denis Badré,
Jacques Baudot,
Michel Becot,
Daniel Bernardet,

Jean-Guy Branger,
Gérard Dériot,
Xavier de Villepin,
André Diligent,
Jean Faure,

Francis Grignon,
Pierre Herisson,
Daniel Hoeffel,
Jean Huchon,
Claude Huriet,

Alain Lambert,
Henri Le Breton,
Jacques Machet,
Klébert Malécot,
André Maman,

Louis Moinard,
Philippe Nogrix,
Philippe Richert,

**Union
Centriste :**
42,3 %

Louis Althapé,
Pierre André,
Jean Bernard,
Paul Blanc,
Dominique Braye,
Paulette Briseppierie,
Robert Calmejane,
Auguste Cazalet,

Jacques Chaumont,
Jean-Patrick Courtois,
Xavier Darcos,
Louis de Broissia,
Luc Dejoie,
Christian Demuyck,
Charles Descours,
Michel Doublet,

Bernard Fournier,
Yann Gaillard,
Alain Gérard,
Charles Ginesy,
Daniel Goulet,
Adrien Gouteyron,
Georges Gruillot,
Hubert Haenel,

Roger Husson,
Alain Joyandet,
Patrick Lassoud,
Edmond Lauret,
Guy Lemaire,
Simon Loueckhote,
Pierre Martin,
Bernard Murat,

Lucien Neuwirth,
Nelly Olin,
Victor Reux,
Guy Vissac,
Jacques Peyrat,

R.P.R.:
39,9 %

José Balarello,
James Bordas,
Jean Boyer,
Jean-Claude Carle,
Charles-Henri de Cosse

Brissac,
Jean Delaneau,
Roland du Luart,
Jean-Paul Emorine,
André Ferrand,

René Garrec,
Jean-Claude Gaudin,
Jean-François Humbert,
Michel Peilchat,
Ladislas Poniatowski,

Jean Puech,
Jean-Pierre Raffarin,
Charles Revol,
Henri Revol,
Bernard Seillier,

François Trucy,

**Républicains
Indépendants :**
42,5 %

Jean-Luc Becart,
Danielle Bidard-Reydet,

Thierry Foucaud,
Gérard Le Cam,

Pierre Lefebvre,
Ivan Renar,

P.C.:
37,5 %

Le dépôt officiel de la proposition de loi de Nouveaux Droits de l'Homme par six groupes



À l'Assemblée



Au Sénat



Notre proposition de loi constitutionnelle portant **TITRE II** à la Déclaration des **droits de l'Homme et du citoyen** du 26 août 1789

(déposée par trois groupes à l'Assemblée nationale et trois groupes au Sénat en 2002)

Exposé des motifs

La République nous appelle... la liberté guide nos pas

Il y a plus de deux cents ans, les représentants du peuple français ont tracé l'architecture du projet de société qu'ils voulaient construire : la démocratie politique, en termes de libertés, conformément à leur philosophie de progrès.

La Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen du 26 août 1789 est ce projet que leurs successeurs, génération après génération, se sont efforcés de réaliser et dans lequel de nombreux peuples se sont eux-mêmes reconnus jusqu'au jour où, le 10 décembre 1948, à Paris, l'ensemble des Nations Unies, réunies en assemblée générale, en ont fait la première loi commune à toute l'humanité : la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Convaincus de l'universalité des droits de l'Homme, les députés étaient, cependant, conscients que leur œuvre n'était pas achevée et que le monde évoluerait par la suite, nécessitant alors l'adjonction de nouveaux articles à leur Déclaration, afin, selon son préambule : « *que cette Déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs ; afin que les actes du pouvoir législatif et ceux du pouvoir exécutif pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés ; afin que les réclamations des citoyens fondées désormais sur plus de principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous* ».

Voilà pourquoi, dès le 27 août 1789, sur proposition d'un député de Provence, Mougins de Roquefort, ils votaient une motion qui stipule : « *L'Assemblée nationale décreté qu'elle borne quant à présent la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen aux dix sept articles qu'elle a arrêtés, et qu'elle va procéder sans délai à fixer la Constitution de la France pour assurer la prospérité publique, sauf à ajouter après le travail de la constitution des articles qu'elle croirait nécessaires pour compléter la Déclaration des droits* ».

En conséquence, nous, parlementaires français, à la veille du troisième millénaire, respectueux de cette volonté exprimée, prenant en compte les mutations économiques, sociales, culturelles et scientifiques du monde, proposons sans modifier la Déclaration des droits de l'Homme, en s'appuyant sur son socle, de définir à notre tour le projet de société de la France, selon leur méthode, par la reconnaissance de droits nouveaux, ce qui implique autant de devoirs, comme ils l'ont rappelé eux-mêmes en préambule.

Le titre II à la Déclaration des droits de l'Homme, qui reprend en articles le contenu du préambule de notre constitution de 1946 ; tout en supprimant des dispositions caduques, telles que celles portant sur l'Union française, proclame notre volonté collective, tout en continuant la lutte historique pour la défense des droits acquis, d'établir, pour la première fois, que les droits de l'Homme sont une dynamique qui suppose, comme l'ont voulu nos prédecesseurs, une évolution séculaire. Si notre philosophie nationale des libertés ne saurait s'imposer au monde, il sera cependant du devoir de nos gouvernements, ultérieurement, d'essayer d'en faire passer le message à l'Europe puisque ce continent n'a pas encore arrêté les bases du modèle que les peuples qui le composent cherchent à édifier ensemble, puis aux Nations-Unies, dont la Déclaration universelle ne pouvait prendre en compte, dès 1948, certains problèmes contemporains.

Ainsi la France, patrie des droits de l'Homme pour le passé, le demeurera pour l'avenir, fidèle à l'esprit simple, pédagogique qui éclairait la démarche de nos ancêtres.

En application de la motion Mougins de Roquefort du 27 août 1789 le peuple français proclame les droits nouveaux dont les changements de notre temps ont rendu la reconnaissance nécessaire à la sauvegarde de la liberté, de la dignité et de l'intégrité de l'Homme.

Ces droits prolongent ceux reconnus par la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen du 26 août 1789 et codifient le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946.

TITRE II



Article 18 : Tout être humain a droit au respect de sa dignité.

Article 19 : La paix est un droit fondamental de l'Homme. Une application des conventions qui assurent un règlement pacifique et juste des conflits est un devoir. Il n'est de paix durable sans imprescriptibilité des génocides et de tout autre crime contre l'humanité.

Article 20 : Vivre dans un environnement sain conditionne la mise en œuvre de tous les autres droits de la personne. La protection de la diversité biologique et de l'écosystème en est la garantie.

Article 21 : Chaque individu a droit au respect de son intégrité physique, psychique et génétique qui ne peut, même en partie, faire l'objet d'un commerce. Ni la sélection ni la modification du patrimoine humain ne peuvent être autorisées à des fins autres que thérapeutiques, et sous réserve d'un consentement explicite de l'intéressé.

Article 22 : L'espace extra-atmosphérique est un bien commun à toute l'humanité. Il ne peut être approprié par quiconque. Son exploitation doit être pacifique et n'avoir d'autre but que l'intérêt général de tous les peuples.

Article 23 : Il n'y a pas d'égalité entre les hommes sans un État laïque.

Article 24 : En cas de menace sur sa vie résultant d'une situation économique dégradée, d'un cataclysme naturel ou d'un conflit, nul ne pourra être privé du droit de recevoir une aide humanitaire. La solidarité est un devoir national et international qui s'exerce dans le respect de la souveraineté des États.

Article 25 : La liberté d'entreprendre est légitime pourvu que le but poursuivi ne soit pas contraire aux droits de l'Homme reconnus. Toute personne qui contribue à l'entreprise a droit de participer aux décisions, et aux bénéfices, directement ou par ses représentants.

Le droit de grève s'exerce dans le cadre des lois qui le réglementent.

Article 26 : Chaque homme, chaque peuple a le droit de bénéficier du développement général soit par son travail, soit, en cas d'incapacité, par une solidarité nationale ou internationale.

Article 27 : Les enfants, les handicapés et les personnes âgées, étant par nature, plus menacés, la collectivité doit, au moyen d'une législation particulière, leur assurer une protection adaptée.

Article 28 : Le libre accès à l'enseignement, à l'éducation permanente et à la culture, est un droit. L'enseignement public obligatoire, respectueux des convictions privées est gratuit.

Article 29 : Tout homme, tout peuple a droit au respect et à l'expression de sa culture, pour autant qu'elle ne porte pas atteinte aux droits de l'Homme reconnus universellement.

(Suite et fin de la page 8)

Tel Sisyphe... Il était deux fois les droits de l'homme

six groupes (trois à l'Assemblée, trois au Sénat) ont officiellement déposé le texte sur le bureau de leur assemblée. Mais ce n'est pas, malgré la crédibilité avérée du projet, pour autant qu'on a vu la suite qui s'imposait. A savoir un vote en bonne et due forme.

Nicolas Sarkozy

Il fallut alors attendre six ans, alors que nous n'avions plus d'illusions et, comme Sisyphe, nous nous préparions à recommencer à rouler de nouveau notre fardeau en haut de la montagne lorsque, coup de tonnerre dans un ciel clair en 2008, le 8 janvier, le président de la République, Nicolas Sarkozy entra, après l'avoir toujours approuvé, dans la bataille, ès qualité. La surprise fut totale. L'espoir revint au grand galop bien que sans même avoir rencontré le Président. Hélas, celui-ci, plein d'allant, commit une erreur. Il confia la mission pour réaliser le projet à Simone Veil. Ce

qu'il ne savait pas, faute de l'avoir rencontrée, comme nous sur ce sujet, c'est qu'elle était hostile à cette ambition pour la France. Le comité Veil avait pour mission d'examiner les propositions, ce qu'il s'est gardé de faire. Seul le projet de NDH sera mentionné dans son rapport final. Et encore parce que nous le lui avons forcé la main en lui écrivant, à plusieurs reprises. Grosso modo, sa conclusion était : Il est inutile de reconnaître de nouveaux droits. Si tant est que ce fut utile, cela doit être par jurisprudence. Donc, exit le parlement, le pouvoir du peuple. Retour à avant 1789, date à laquelle, pour la première fois la nation, a choisi ses représentants. Malheureusement, Nicolas Sarkozy, n'a pas passé outre. Il a entériné son erreur de «casting» ce qui est des plus regrettable pour l'intérêt du pays. Depuis, une nouvelle fois, Sisyphe, parvenu au sommet de la montagne a vu sa pierre,

pourtant essentielle au progrès de l'humanité, à l'édifice des droits de l'Homme, retomber alors que tout ce qui était requis : pouvoir exécutif, pouvoir législatif, juristes, intellectuels était d'accord.

La France aurait alors continué à tenir son cap historique par la reconnaissance du droit à la paix (fondamental mais ignoré, même par l'ONU) ; de la laïcité comme base de l'égalité citoyenne etc. Certes, les médias, s'ils s'intéressaient un tant soit peu aux 320 semaines de manifestations que nous avons faites contre la dictature argentine, auraient dû poursuivre leur tâche d'informer le public. Mais, hélas, ce projet de société n'était pas négatif ; il ne suscitait pas de querelles politiciennes. Dès lors, nul ne s'en est emparé pour le projeter dans la lumière. Ainsi vit la France et les maîtres de l'information. «Il était une fois les droits de l'Homme»... Ce ne sera pas deux fois. Jusqu'à quand ? ■

Discours de Nicolas Sarkozy, Président de la République, le 8 janvier 2008



© European People's Party

“

I me semble que le moment est venu d'ajouter aux droits fondamentaux qui forment le socle de notre République les nouveaux droits que notre époque appelle. Après la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, après le préambule de 1946 sur les droits sociaux, auxquels il ne faut pas toucher, parce que ce sont des grands textes universels, je souhaite que le préambule de notre constitution soit complété pour garantir l'égalité de l'homme et de la femme, pour assurer le respect de la diversité, et ses moyens, pour rendre possibles de véritables politiques d'intégration, pour répondre au défi de la bioéthique. J'ai demandé à madame Simone Veil, dont tout

le monde connaît la hauteur de vue, de présider la commission qui soit chargée de rédiger un projet de texte. Elle l'a accepté, je lui en suis infiniment reconnaissant, car nul n'était plus qualifié qu'elle pour accomplir une tâche aussi délicate et aussi fondamentale. Il s'agit que sur les problèmes philosophiques, moraux, éthiques, posés par la modernité, notre constitution soit en avance sur notre temps et non pas en retard, et comme ce fut si souvent le cas jadis, que la France, patrie des droits de l'homme, montre la voie à tous les hommes, et peut-être que depuis 60 ans il s'est passé suffisamment de choses pour qu'on écrive ces nouveaux droits et ces nouvelles questions.

”



La Villa Méditerranée
Le FRAC
La Friche
Le Palais Longchamp
Le Conservatoire d'Aix
La FabricA
L'Usine Badin
Le Théâtre Liberté
Le Camp des Milles
Le Musée de l'Arles antique
Le Musée Cocteau
L'Eden Théâtre

La culture
c'est pour toujours !

Région

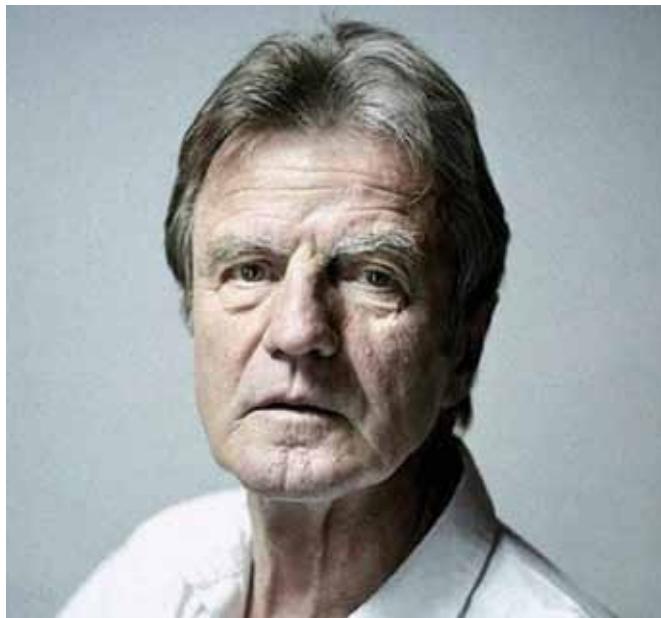


regionpaca.fr

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Un jour avec Bernard Kouchner...

«J'ai cru à l'ouverture...»



Bernard Kouchner : Il sauva la vie de nombreux juifs en facilitant leurs passages par les Alpes et par les Pyrénées. Il a inventé la loi du tapage dans l'hiver 1954, par une allocution explosive au micro de RTL alors que l'on mourait de froid dans les rues de nos villes. Lui, le doux curé il jugeait la colère nécessaire, mieux, salutaire. Je le vois mieux de loin et je l'admire plus encore, avec sa sincérité, ses dissimulations, son vrai courage et ses innombrables travaux d'Hercule; avec ses succès et ses frustrations. Je regrette les moments d'intimité que nous vivions, dans sa retraite de Saint Vandrille ou chez ses chiffonniers, les longues heures ou nous marchions côte à côte. Je regrette nos disputes éternelles sur son rapport avec un Dieu de vérité et les vraies querelles qui nous séparaient pour un temps plus court que long. J'aimais ses élans et ses emportements ; je détestais sa manière de défendre les dérives d'u Roger Garaudy qui fut son compagnon et voisin d'Assemblée Nationale

J'ai aussi beaucoup apprécié les après midi passées ensemble, avec Michel Antoine Burnier pour rédiger notre livre : Dieu les hommes. Il m'arrive quelquefois d'ouvrir cet ouvrage et je retrouve, demeurées très actuelles, nos vivacités opposées ou complémentaires. Vers la fin de sa vie, un entourage ombrageux me rendait son accès difficile. Souvent, avant de prendre une décision, mauvaise en général, je m'interroge : qu'aurait décidé l'Abbé Pierre ? Il me manque. Nous avons longtemps cheminé ensemble. Parfois je me demande pourquoi je me suis tant agité et souvent en pure perte. Alors me revient quelques uns de

nos combats communs et je repense à lui, aux cotés de ces Biafrais mourant de faim qui m'ont poussé à créer Médecins sans frontières, ou bien dans ce chemin dangereux vers Sarajevo... Il me querellait en affirmant que je croyais à Dieu sous couvert d'un athéisme militaire. Je lui rétorquais que sa foi était une assurance-vie ou plutôt une protection contre la mort, et que, s'il avait vu autant d'horreur que moi... Je crois pouvoir dire, sans chercher à me servir de son amitié, que nous étions des Compagnons.

AEC : Vous avez souvent participé aux 320 semaines de manifestations qu'a organisées NDH. devant l'ambassade d'Argentine contre la dictature (1978-1984) avec vos amis Yves Montand, Simone Signoret, François Mitterrand, Michel Foucault, Lionel Jospin, Bertrand Delanoë... Que reste-t-il dans vos souvenirs de ce défi à la «dictadure» ?

B.K : Il reste à en faire un éloge de la ténacité. C'était le temps béni et parfois efficace des pétitionnaires et des grandes manifestations en faveur des Droits de l'homme. Les diplomates chenus critiquaient le « droit-de-l'hommisme » mais les Français appréciaient nos indignations et nous suivaient. Voyez aujourd'hui combien les gens deviennent passifs , comme ils ne protestent même plus devant le scandale quotidien des massacres de Syrie. Le devoir d'ingérence, devenu Droit d'ingérence sous la poussée des « french doctors » a cédé la place à la « responsabilité de protéger » (R2P) voté par l'Assemblée générale des Nations Unies et par le Conseil de Sécurité. Elle est appliquée de manière diverse et parfois négative mais elle représente pour la société civile, celle qui manifestait devant l'ambassade d'Argentine, un triomphe et une obligation de suivie.

AEC : Vous avez réussi ce tour de force, d'amener le Président Mitterrand à Sarajevo assiégié. Qu'a apporté ce voyage un peu provocateur en pleine guerre ?

B.K : La politique de la France était hésitante, hantée qu'elle était par le souvenir de notre « alliance de revers » avec les Serbes contre les Allemands pendant la guerre de 39-45 et par notre fraternité d'armes avec les soldats de Yougoslavie. Le voyage a mal commencé puisque l'aéroport était fermé, avec des camions sur la piste et qu'on tirait sur notre avion, qui d'ailleurs fut touché. Il fallut rebrousser chemin et aller coucher à Split sans qu'on ait prévu cette halte. Mitterrand était ravi de ces aventures. Nous étions partie de Lisbonne, les mains dans les poches.

Nous avons obtenu par cette visite et ce geste hardi la réouverture de l'aéroport de Sarajevo à l'aide humanitaire de la communauté internationale. Les assiégeants, ceux de la « République de Palé », seraient parvenus à affamer la population. J'ai simplement fait le guide pour François Mitterrand. Il me disait, devant les craintes pour sa vie qui m'assaillaient, « Allons Kouchner cela doit être facile puisque vous le faites si souvent ! » La rencontre avec Itzet Begovic et avec Mladic et Karajic a ouvert les yeux et le cœur du Président français. Lorsque ces deux là, à notre retour vers l'aéroport ont affirmé que pour une victime Bosniaque on ignorait dix victimes Serbes, pour la première fois j'ai vu François Mitterrand dans une grande colère, le visage empourpré et le verbe assassin.



François Mitterrand et Bernard Kouchner au Kosovo, en 1992

AEC : Les Nations Unies vous ont confié la mission de pacifier le Kosovo. Quel bilan en tirez-vous avec le recul ?

B.K : Nous avons arrêté la guerre, éradiqué une part de la criminalité, permis le retour de plus d'un million de réfugiés, reconstruit le pays, inventé un gouvernement pluri-partiste et, finalement, en désespoir de cause, autorisé une indépendance reconnue par plus de 110 pays. De plus et enfin, les Serbes de Belgrade ont eu la sagesse de parler avec les Kosovars. Je pense qu'ils rentreront tous dans l'Union Européenne et que les affrontements ne seront plus possibles. Je crois qu'il s'agit d'une des vraies réussites des Nations Unies. Mais rien n'est encore assuré il faudra permettre aux investisseurs de se manifester et créer des emplois pérennes. Mais la stabilité a été obtenue, contre toutes attentes.

AEC : Ministre des affaires étrangères du gouvernement Fillon, quel a été le «plus» d'un «droitsdel'hommiste» à ce poste convoité et très politique ?

B.K : J'ai cru à l'ouverture et j'en suis encore partisan par ces traverses de l'Histoire et ces glissades économiques. Il nous faut un sursaut qui passera peut-être par un gouvernement d'union nationale. Je l'avais écrit dans

un livre (Deux ou trois choses que je sais de nous), avant les élections qui permirent à Nicolas Sarkozy de l'emporter.

Au début de ma tâche de ministre des affaires étrangères et européennes je me suis très bien entendu avec le Président de la République. La fin, après le discours de Grenoble fut plus difficile. Et j'ai écrit, sans tapage trop facile, une lettre de démission.

Les entreprises réussies ? La Présidence de l'Europe, l'arrêt des troupes russes en Géorgie, le droit d'ingérence après les massacres du stade de Conakry, la réconciliation avec le Rwanda, le retour dans l'OTAN dont profite maintenant les détracteurs professionnels, une opération militaire européenne aux confins du Tchad et du Soudan contre les crimes du Darfour, la mise en place des réformes européennes, une tentative de réforme des la politique culturelle de la France partagée entre le Ministère des Affaires étrangères et celui de la Culture.etc ...

Quelques belles opérations dans un milieu d'un conservatisme militant ! Et malgré l'entourage souvent hostile du Président.

AEC : L'Iran des mollahs joue un double jeu en prétendant se reformer et en faisant semblant de renoncer à l'armement nucléaire. L'Occident ne doit-il pas mettre aussi dans la balance, pour renoncer aux sanctions économiques qui ont porté leurs fruits, le respect des libertés fondamentales ? Allier l'opportunité aux principes ?

B.K : Vous avez raison. Il faut tenter de substituer la détente et les discussions à la perspective d'un conflit et de bombardements mais ne pas oublier les populations Iraniennes qui supportent les méfaits d'une Théocratie hors du temps, d'un sectarisme assassin et d'une absence de liberté. Ne pas oublier que les exécutions capitales sont plus nombreuses sous le Président Rohani que sous son prédécesseur. La lutte pour les Droits de l'Homme reste une priorité. Et d'ailleurs, pour l'heure, nous n'abandonnons pas les sanctions. Les accords de Genève prévoient six mois renouvelables.

AEC : Quelle est la situation en Guinée Conakry ? La gouvernance du Président Alpha Condé met-elle le pays sur la bonne voie ?

B.K : 55 ans de dictature : un pays ravagé et tout à faire à partir de zéro ! Pas de routes, pas de station d'épuration pour une ville, Conakry de près de 4 millions d'habitants ! On ne peut encore pas se baigner dans le golfe de Guinée, le long des splendides plages inutilisées. Pas ou presque pas d'électricité dans la ville. Des salaires de misère qui obligent presque à la corruption généralisée. Des compagnies minières qui exploitent honteusement les immenses ressources naturelles sans aucun retour pour les populations. Et une France (la fameuse France-Afrique) hostile à tous

Hubert Védrine

La France au défi

Fayard - 15 €

Hubert Védrine est un homme qui compte depuis des années, dans l'ombre ou la lumière. Il est de ceux qui, sans être des apparatchiki d'un des deux principaux partis politiques, s'est imposé par sa seule valeur humaine et intellectuelle, et non par des manœuvres d'appareil qui gonflent autant de baudruches lesquelles, on l'a vu sous les deux dernières présidences, se dégonflent aussi vite, au détriment de la France.

Résultat, ce familier de François Mitterrand continue à tracer une route, qu'il soit ou non « aux affaires » avec l'oreille très intéressée des médias. Dernièrement, cet ancien ministre des affaires étrangères de Lionel Jospin nous a livré ses réflexions sur l'avenir de notre pays dans un livre fort opportun en ces temps de découragement national : « La France au défi ».

En près de 200 pages, l'auteur analyse la situation actuelle de la France ; une France un peu masochiste qui ne croit plus en elle après avoir caracolé en tête de l'Europe et du monde par sa culture, son économie, ses savants... voire ses armées. Une France qui, en 2003 encore, en s'opposant à l'aventurisme américain, pesait de tout son poids sur la scène internationale, ce qui est aujourd'hui, tardivement reconnu. Alors, idéaliste ? Que nenni. Hubert Védrine est un réaliste qui s'est frotté à la gestion du pouvoir (à la différence d'essayistes germanopratis qui ne font que dissenter). Sans se contenter de tracer

un tableau dans lequel il n'épargne pas nos travers tribaux : « un système autobloquant ». « Un des pays les moins réformés d'Europe », il en appelle à un sursaut en énumérant « des atouts méconnus » et en s'exclamant « Surmontons les obstacles ».

Lassé (lui aussi) des querelles politiciennes, il interroge : « une coalition pour la réforme ? » Sans doute. Mais où sont les de Gaulle, les Mitterrand qui, parce qu'ils croyaient en la France et « aux forces de l'esprit » seront capables de dépasser les clivages des tribus gauloises qui ont fait le bonheur de Jules César ? Il n'est pas forcément besoin d'en appeler « à la sueur et aux larmes ». La confiance en l'avenir de ce « cher vieux pays », « recru d'épreuves » suffit. Souvenons-nous du dernier message du Président Mitterrand : « là où je serai, je veillerai ». Et il n'est certainement pas le seul. Gageons que Jean Védrine, père d'Hubert, compagnon de François Mitterrand quand, durant la guerre la France était à genoux, lui aussi, milite pour un sursaut là où il est. Tel père, tel fils... ■

fayard

HUBERT VÉDRINE
La France au défi

P.B.

(Suite et fin de la page 16)

changements. Des dettes avec toutes les organisations internationales. Une monnaie inexistante.

Il y a trois ans premières et difficiles élections démocratiques et contrôlées : l'opposant de 40 ans, emprisonné ; torturé, contraint à l'exil, Alpha Condé est élu. Des intrigues quotidiennes, un attentat meurtrier, une opposition systématique et violente, des manifestations. Election législatives : Condé garde la majorité dans une chambre presque équilibrée.

Trois ans après les grandes réformes se profilent. Le FMI et la Banque mondiale rétablissent la confiance. La ville est calme. Elle attend les grands changements qui permettront aux Guinéens de vivre mieux. Tous les pays du monde se précipitent sur la manne minière, sauf la France. Et, sauf Vincent Bolloré, le soutien français se

fait attendre. Il faut maintenant développer l'agriculture et des industries de transformation. Installer un système de santé et de sécurité sociale. Alpha Condé l'a proposé. La confiance se rétablit.

Nous avons construit un hôpital femmes-enfants dans le plus grand bidonville du pays : Coronthie.

AEC : Faut-il conquérir de nouveaux droits ? droit à la paix, jamais reconnu y compris par l'ONU dont c'est la raison d'être ; laïcité, facteur d'égalité (comme l'égalité devant l'impôt en 1789) ?

B.K : Droit à la Paix, bon, mais droit à la lutte pour défendre la démocratie. Laïcité oui, oui et oui sans interdire les religions bien sur. Droit à l'égalité homme-femme. Quel beau travail ! Bonne chance. ■

L'Ukraine cRussifiée

Un crime en Crimée ?



par Nezha Dumas

Cela fait des mois que le dramatique, voire tragique feuilleton ukrainien se déroule sous nos yeux. La presse a oublié le danger iranien, l'enfer syrien, les exactions en Centrafrique... Comme des oiseaux, elle a migré à Kiev et en Crimée (quand elle l'a pu). Dès lors, tous les jours apportent leur lot d'informations, souvent contradictoires, qui nous transportent de joie – quand une partie de ce peuple aspire à se jeter dans les bras de l'inquiétant rasPoutine.

La faute incombe tout d'abord au président corrompu Ianoukovitch, qui pratiqua la valse hésitation entre l'Europe et la Russie avant de rallier Moscou, puis de tomber de son «pied des stals», rejeté totalement par les manifestants de la place Maïdan.

On aurait pu en rester là ; des élections libres être organisées lorsque le maître du Kremlins organise la dissidence des russophones de Crimée et de l'est de l'Ukraine.

Il faut dire qu'il y a tout intérêt pour récupérer au moins la Crimée où la Russie loue des bases navales qui lui donnent l'accès à la Méditerranée (si utiles pour aller porter secours à son ami syrien Bachar Al Assad)

Certes, les nouvelles autorités de Kiev ont eu tort de proclamer la langue ukrainienne seule langue du pays alors qu'il comporte une forte composante russophone.

Elles ont donné un prétexte au nouveau tsar pour s'ingérer dans leur pays. Hitler avait fait de même avant-guerre pour soi-disant protéger les minorités allemandes. L'histoire se répète. L'Ukraine se retrouve donc crucifiée entre l'Occident et l'héritier de Staline, sans perspective d'avenir, au nom du «droit des peuples à disposer d'eux-mêmes».

Comme en Espagne en 1936, en Hongrie en 1956 en Tchécoslovaquie en 1968, les démocraties sont impuissantes car elles ne veulent ni ne peuvent se lancer dans une opération militaire. L'Europe a de la mémoire après deux guerres mondiales. Autrefois, on ne voulait pas «mourir pour Dantzig».

Aujourd'hui, même avec une immense sympathie pour l'Ukraine, nul ne veut mourir pour Kiev. D'ailleurs Russes et Ukrainiens eux-mêmes devraient se souvenir, non seulement des guerres atroces, du règne tyrannique de Staline mais aussi de la terrible famine que le «petit père des peuples» a imposée à l'Ukraine, en 1933, alors qu'elle était le grenier à blé de l'Europe et qui fit trois millions de morts. Pire que la boucherie de 1914-1918 en France. En Amérique latine, on disait «Pauvre Cuba, si loin de Dieu, si proche des Etats-Unis». On pourrait en dire de même de l'Ukraine et de sa malheureuse proximité avec la Russie. Espérons au final que l'on ne parlera pas du «crime de Crimée»... ■

TRAP PES



en Yvelines



territoire en renouveau à l'ouest de la capitale
soutient le titre II
de la nouvelle déclaration
des Droits de l'Homme et du Citoyen

www.ville-trappes.fr



Régis Debray, un Persan à Paris

par Pierre Bercis, président
de Nouveaux Droits de l'Homme,
Yves Bonnet, préfet honoraire ancien
directeur de la D.S.T.,
François Colcombet, magistrat,
ancien député,
Jean-Pierre Michel, magistrat, sénateur

On avait un peu oublié Régis Debray depuis qu'il était devenu membre du jury Goncourt. Il vient heureusement (ou plutôt malheureusement) de se rappeler à notre bon souvenir après un voyage en Iran, le pays des ayatollahs où, avec ses yeux d'éternel candide à la naïveté calculée, il a «découvert» que tout était rose, contrairement à ce que disent, écrivent tous les observateurs. Sous l'impulsion de Khomeini et de ses successeurs, l'ancienne Perse serait devenue un Etat moderne, démocratique, respectueux du principe de non-ingérence. Quasiment un Etat laïque.

Exit l'assassinat de Chabout Bakhtiar, de Kazem Radjavi, professeur de Droit en Suisse ; l'attentat mortel contre un centre culturel

juif à Buenos Aires. Mais c'était il y a longtemps. Régis Debray était encore jeune. Dès lors, parlons de l'immixtion actuelle de l'Iran en Syrie pour soutenir le «très respectable» Assad ; l'appui inconditionnel au Hezbollah libanais qui tente toujours de déstabiliser la démocratie au pays du Cèdre ; la coopération étroite en Irak avec Al Maliki pour mener des pogroms dans les camps de réfugiés iraniens d'Achraf et de Liberty...

Les autres en font autant dira-t-il comme les enfants pour couvrir ses nouveaux amis. Alors rappelons-lui la révolution pacifique et populaire en Iran, en 2009, aussi durement réprimée que celle de la place Tien An Men en Chine. A-t-il visité la prison d'Evine où l'on torture (et achève) aussi bien les détenus qu'à la redoutable ESMA, à Buenos Aires du temps de la dictature fasciste ? A-t-il eu le temps de photographier les grappes de jeunes gens pendus à des grues dont les corps dansent sous l'effet du vent ?

Cher Régis, dis nous que ce n'est pas toi qui feint une telle ignorance. Mais notre nouveau Persan a trouvé un coupable : les Moudjahidin du Peuple d'Iran réfugiés en France et que préside Maryam Radjavi. Sous le dictée, il les qualifie de «terroristes»



8 MARS: JOURNÉE INTERNATIONALE
DE LA FEMME



et de «secte politico-religieuse» oublious qu'il était conseiller à l'Elysée du Président Mitterrand lorsque celui-ci leur a accordé l'asile politique en France en raison des persécutions dont ils étaient victimes et que les résistants français ont longtemps été, eux-mêmes, qualifiés de «terroristes» par Vichy et les nazis qui occupaient la France. En outre, ses nouveaux amis, s'ils avaient été un tantinet honnêtes, auraient dû l'avertir que la Justice anglaise, française, américaine et européenne, à l'unanimité ont retiré ce qualificatif infamant.

Selon notre ci-devant révolutionnaire, la paix religieuse règne en Iran. Tolérance à tous les étages pour les juifs et les chrétiens de toutes obédiences. Voire. Et quid des Bahaïs ? Encore une secte ! Au final, ce pour quoi il met son poids dans la balance, c'est la condamnation de l'Occident qui exige l'arrêt de l'armement nucléaire d'un régime dangereux. Un excellent avocat pour un pays économiquement exsangue et qui a besoin d'un ballon d'oxygène en raison des sanctions économiques qui lui ont été imposées par la communauté internationale. A l'occasion, il tacle notre gouvernement qui reste partisan d'une ligne dure vis-à-vis de cette théocratie dévoyée. Pour notre part, nous pensons que non seulement les sanctions doivent être maintenues à la fin du moratoire de six mois mais qu'elles doivent être renforcées en mettant dans la balance le respect des libertés et des droits de l'Homme par l'Iran. Les sourires du nouveau président pseudo libéral Rohani ne sont qu'hypocrisie. Et la meilleure, la seule garantie, au respect des engagements nucléaires de l'Iran est une démocratie car la parole d'un Etat voyou ne vaut rien. Comme en Syrie, seule la participation de l'opposition démocratique à la vie politique du pays peut assurer la paix intérieure et extérieure.

Sans doute, l'auteur du plaidoyer en faveur des mollahs verrait-il en nous d'indécrobbables suppôts de Bush, ou de Saddam Hussein, si ce n'est d'Israël et de l'Arabie Saoudite, comme il l'écrit pour tous ceux qui combattent la dictature barbue... Le ridicule ne tue plus. Seuls «les faits sont nos maîtres» comme le disait, jadis, un révolutionnaire qui, lui, l'est resté jusqu'au bout. ■



La révolution du Jasmin à Tunis, place Bourguiba

Ce magnifique petit pays, qui fait rêver, nous a donné des frissons. Aux démocrates Tunisiens, bien sûr (aux femmes en particulier) mais aussi à tous les étrangers qui s'y rendent volontiers en vacances, où ils bénéficient d'un accueil formidable. Ne parlons même pas de ces Européens, surtout Français et Italiens qui y sont nés et s'en réclament avec amour.

Les troubles ont commencé sous Ben Ali, qui a mis à mal l'œuvre d'Habib Bourguiba avant d'être chassé du pouvoir après avoir réprimé son peuple. Puis le pays s'est engagé dans une longue transition, sous la houlette d'un homme qu'il ne faudra pas attendre cinquante ans pour célébrer ses mérites : le Président Moncef Marzouki. Car c'est dès maintenant que l'on doit le

Tunisie : Encore un effort...

reconnaître et renforcer sa position en tant que chef de l'État. Lors des élections à l'assemblée constituante, les islamistes l'ont cependant emporté, avec les risques que cela implique pour une suite démocratique. Surtout si la constitution est taillée par eux et pour eux. On l'a vu en Egypte. On le devine en Libye, en Irak, en Syrie... Mais, en Tunisie, les laïcs se sont mobilisés, ont résisté, les femmes en tête puisque ce sont elles qui sont toujours les premières visées. Finalement, sans doute parce que la Tunisie est l'héritière de très vieilles civilisations, (Carthage notamment ; que saint Augustin y a imprimé sa marque...) l'équilibre a été maintenu. En définitive, une constitution a été acceptée dans l'enthousiasme général. La paix civile a été sauvegardée. Certes, il y aurait beaucoup à dire concernant l'islam religion d'État, le maintien des femmes en infériorité par rapport aux hommes en ce qui concerne l'héritage (Coran oblige !). Mais on comprend cependant pourquoi tant François Hollande que notre ami Alpha Condé, Président de Guinée, ont tenu à se rendre à Tunis pour célébrer l'évènement. Reste aux touristes à revenir... Pour cela il faudra un peu plus de temps pour que renaisse la confiance. ■

Syrie : le viol, arme de destruction massive Que font les FEMEN ?

On connaît beaucoup de choses sur les horreurs perpétrées en Syrie, aussi bien par les sbires de Bachar Al-Assad que par les factions djihadistes. Question de tradition dans ces pays comme l'Iran, l'Irak, le Liban du temps de la guerre. Mais vient un moment où les bornes sont dépassées. L'article d'Annick Cojean dans *Le Monde* du jeudi 6 mars, fruit d'une longue enquête sur place pour cela, doit être lu, relu et médité à ce sujet. Il est seulement regrettable que la presse audiovisuelle ne puisse diffuser ni image ni son sur l'enfer syrien. Seuls, hélas, les gouvernements peuvent servir de caisse de résonance à ces crimes contre l'humanité en les dénonçant publiquement. Encore faudrait-il en outre que ce ne soit pas qu'en termes diplomatiques. En la circonstance, n'ayons pas peur des détails, même s'ils sont à vomir. Filles violées devant leur père, femmes violées devant leur mari par sept ou huit barbares les uns après les autres ; introduction de rats dans le vagin ou dans la bouche dont les lèvres sont ensuite cousues ; émasculation des jeunes hommes qui refusent de violer leur sœur. Nul doute que ces nazis, s'ils trouvaient pire encore ne

s'en priveraient pas. Leur sadisme est sans limite ; a fortiori parce qu'ils savent qu'ils ne seront jamais punis. Qui plus est, les victimes, si elles en sortent vivantes, doivent se taire car la société, leur famille, si elles racontent leur calvaire, sont rejetées voire tuées au nom de «l'honneur». L'affaire est donc celle des gouvernements et des diplomates. Il faut qu'ils apprennent à hurler, à entrer dans les détails, sans langue de bois. Ils doivent interroger Poutine, le meilleur ami de Bachar Al-Assad, le mettre au pied du mur. Se taire serait une complicité. Il est facile pour les Femen de faire du scandale dans une église de Moscou, dans *Notre Dame de Paris*. Mais pourquoi n'utilisent-elles pas leurs méthodes ridicules en Crimée ou en Syrie ? Ce serait sans aucun doute plus utile. Oui, mais voilà... il est plus facile de s'attaquer aux églises qu'aux nazis. C'est sans risque. Alors elles pourraient relever le niveau de leurs provocations à hauteur de l'enjeu, bien plus élevé, semble t-il, en enlevant non seulement le haut mais aussi le bas. En attendant «Merci Annick Cojean». La protection de la dignité de la femme, c'est vous. Non ces assoiffées de publicité. ■

Sud Soudan

Un jeune État plongé dans le chaos

par Magali Jandaud*

Le conflit du jeune Soudan du Sud indépendant depuis deux ans, a déjà fait des milliers de morts et près de 900.000 déplacés (même s'il est difficile d'obtenir des chiffres fiables). Il a éclaté le 15 décembre dans la capitale Juba, avant de rapidement s'étendre à d'autres Etats clés du pays, en particulier ceux du Haut-Nil (nord-est), d'Unité (nord), et de Jonglei (est). Il oppose les soldats loyaux du gouvernement aux militaires rebelles qui ont rejoint l'ex-vice président Riek Machar, limogé pendant l'été 2013. Le président Salva Kiir a accusé Riek Machar de tentative de coup d'Etat. Ce dernier nie, et reproche au premier de vouloir faire le ménage au sein du parti au pouvoir, le SPLM, dans la perspective d'élections en 2015. Ce parti est issu de l'ex-rébellion sudiste qui a combattu Khartoum durant la longue guerre civile (1983-2005) ayant abouti en juillet 2011 à la partition du Soudan et l'indépendance du Soudan du Sud. Les combats, accompagnés de massacres ethniques, se sont étendus dans tout le pays. La rivalité politique se double de vieux antagonismes ethniques entre Dinka et Nuer, les deux principales ethnies du pays, dont sont respectivement issus Salva Kiir et Riek Machar. Des Dinka des forces de sécurité ont procédé à des arrestations de masse et de nombreuses tueries de soldats et civils Nuer durant les premières semaines de combats à Juba, tandis qu'à Bor les troupes antigouvernementales majoritairement Nuer

ligne. Juba est également devenu la plaque tournante de nombreux trafics, dont la drogue, depuis que le Mali est en proie à une déstabilisation. Les deux camps avaient signé le 23 janvier un cessez-le-feu, sous l'égide de l'IGAD, tentant sans grand succès de faire office de médiateur régional. La trêve n'a jamais été respectée. Les organisations de défenses des droits humains ont dénoncé des violations dans les deux camps, qui s'accusent mutuellement de ne pas respecter l'accord en question. L'Igad a tenu un sommet extraordinaire à Addis Abeba le 13 mars 2014. Son objectif était de trouver une solution politique et valider l'envoi de troupes pour protéger les équipes de surveillance du cessez-le-feu. Selon l'Igad, il ne s'agit pas d'une opération de grande envergure, appelant toutefois à ce que les troupes soient très rapidement déployées. Le Soudan du Sud est devenu indépendant en juillet 2011 sans que soient résolus une série de désaccords sur le tracé des 1800 km de frontière commune avec le Soudan, en particulier l'appartenance de régions pétrolières essentielles à l'économie locale. Enclavé, le pays nouvellement indépendant a hérité des trois quarts de la production de pétrole du pays d'avant la partition. Un contentieux oppose également Juba à Khartoum sur le montant des redevances à payer pour acheminer son brut à Port Soudan situé en territoire soudanais. Jeune Etat indépendant depuis deux ans, sans structure ni élite formée, le Soudan du sud est en état de guerre permanente depuis des décennies. Les raisons de ce regain de violence du 15 décembre se trouvent dans cette indépendance longtemps rêvée mais jamais préparée. Le Soudan du Sud fut, dès sa naissance, un État failli, sans réelle administration et miné par les rivalités entre chefs de clans corrompus et groupes ethniques. Bien que prévisible, la crise a néanmoins surpris par la rapidité et l'intensité de propagation des violences. En quelques jours, elle a enflammé plusieurs provinces du pays, poussé plusieurs milliers de personnes à fuir leurs maisons par peur des tueries perpétrées par les deux camps. En proie depuis trois mois à un sanglant conflit armé, le Soudan du Sud est menacé de famine et d'épidémies. Dans la capitale à Juba, les déplacés ayant fui les combats ont trouvé refuge dans les deux bases des Nations unies (Unmis). Entassés par milliers sous un soleil de plomb dans ces camps de fortune qui n'étaient pas destinés à l'être, ni à accueillir tant de monde dans un climat de tension palpable. Ces camps sont une véritable bombe à retardement sanitaire si rien n'est fait à l'arrivée des pluies. L'aide peine parfois à être distribuée car les distributions suscitent des émeutes violentes. Trafics en tout genre et règlements de compte se propagent. D'autres zones du Nord ne sont pas accessibles ou le sont pour ne plus l'être le lendemain après une reprise des combats où les civils sont pris en otage. Ce climat de violence fait peser un risque important sur les pays voisins qui pourraient avoir des difficultés à gérer un nouveau conflit de grande ampleur à leurs portes. ■



ont également tué des civils. S'il existe une dimension ethnique au conflit, il n'en est nullement la cause ni l'enjeu. Le pays est divisé en deux grandes ethnies (d'autres minorités existent également), eux-mêmes divisés en une multitude de clans. Les Dinka, (3 millions environ) et les Nuer (environ 2 millions) sont issus de milieux très proches et sont tous des éleveurs et des guerriers. La rivalité se joue davantage au niveau clanique pour le contrôle des territoires d'élevage. Le conflit n'est pas ethnique ni religieux, et aucun clan ne peut dominer l'autre seul. Ainsi, les Equatoriens, ethnie présente et 'neutre' dans la zone de Juba, est prise entre deux feux, et observe les combats avec inquiétude en se demandant quand viendra leur tour. Le contrôle des puits de pétrole, situés dans le nord du pays, est un enjeu également très important qui implique le voisin du Nord en première

Saint Domingue : « prêt pour le déconnage »

ascal Fauret et Bruno Odos sont deux anciens pilotes de l'Aéronavale. Au-dessus de tout soupçon, dans le respect du Droit, comme tout un chacun. Dans le cadre de leur nouveau métier : pilotes pour une compagnie privée, ils ont été arrêtés à Punta Cana, en République Dominicaine car leur aéronef (un Falcon 50, affecté par des clients privés) contenait des bagages bourrés de cocaïne. Le savaient-ils ? Eux affirment que « non » parce qu'ils n'ont pas à contrôler les bagages, déjà contrôlés en douane. Soit. Seul l'affréteur, à bord ,aurait donc dû être arrêté.

Mais ce n'est pas le seul dysfonctionnement. Ils n'ont pu rencontrer un juge depuis des mois. Nous sommes en plein non droit, dans une république bananière. Lutter contre le trafic de drogue est un devoir. Bafouer le Droit n'a rien à voir. La corruption encore moins. La France doit réagir car leur



Le contenu des bagages non contrôlés.

compagnie aérienne, leur employeur français...a mis la clef sous la porte. ■

Deux marins italiens condamnés à mort en Inde.

La piraterie maritime est un fléau que l'on croyait disparu depuis le XVIII^e siècle. Et pourtant nous savions qu'il avait fait sa réapparition au XX^e siècle en Asie du Sud Est. NDH dans sa revue l'avait dénoncé quand nul ne s'en souciait. Plus particulièrement au large de la Thaïlande et du Viêt-Nam. Notamment quand les Boat people

fuyaient la dictature communiste. Les femmes étaient capturées pour terminer dans les bordels de Bangkok, les enfants jetés à la mer, les hommes tués sur place. Souvenons-nous de l'Ile-de- lumières qui s'était rendu sur place pour recueillir ces pauvres hères assoiffés, affamés. Puis, la piraterie a migré au large de la corne de l'Afrique. La récente actualité l'a montré. Les navires de commerce ont été autorisés à avoir à bord des agents de sécurité pour repousser l'assaut des pirates. Avec des risques, naturellement. C'est ainsi que des marins Italiens ont confondu des pêcheurs indiens avec des pirates. Bilan : deux morts.

Aujourd'hui, ces deux marins italiens, Massimiliano Latorre et Salvatore Girone sont menacés de la peine de mort en Inde pour cette bavure. NDH a sollicité la clémence auprès des autorités indiennes. Certes ils ne sont pas au-dessus des lois mais la peine doit être proportionnelle. Et il faut déjà commencer par indemniser leurs familles. ■



Les deux marins condamnés.



Ces petits chevaux qu'on assassine

par Stefano Deliperi*

Ils sont uniques au monde, rescapés des dernières hardes de chevaux sauvages, en voie d'extinction; ils possèdent trois doigts (au lieu de deux) par sabot: les petits chevaux de la Giara (*Equus caballus jarae*), authentiques seigneurs des plateaux, avec les rapaces, résistent nonobstant les attaques quotidiennes de la part des humains – mais peut-on encore les appeler ainsi ?

La Giara

Pur joyau de la nature, situé dans le centre-sud de la Sardaigne, c'est un plateau basaltique : 45 km² de rochers, de maquis, de chênes liège, de chênes-verts, parsemé de petites flaques d'eau dans des dépressions caractéristiques appelées paulis ; au printemps couvertes d'une flore très colorée composée d'espèces endémiques. La Giara, encerclée par 23 Nuraghi, éléments de défense historique, se détache sur la Marmilla (à deux pas du centre nuragique de Barumini) sur le Sarcidano – deux sous-régions. Parcourir la Giara, sa nature, les signes laissés par l'homme 3.500 années durant, est une expérience extraordinaire: habitée dès la préhistoire, on ne peut dissocier les vestiges du passé des couches détritiques de lave vomie il y a plus de 20 millions d'années, par les cratères des volcans à présent éteints de Zapparedda, 609 m, et de Zeppara, 580 m.

C'est un site protégé, d'importance communautaire, ayant destination de parc naturel, avec interdiction de chasser, la plupart des terres appartenant aux domaines publics et propriétés collectives des communes de Gesturi, Tuili, Setzu, Gonnosno, Genoni.

Les petits chevaux

Les *Cuaddeddus* sont désormais les derniers chevaux sauvages sur terre ayant toujours vécu en totale liberté; car le **Mustang** d'Amérique du Nord descend des chevaux amenés par les conquistadors au XVI^{ème} Siècle, retournés depuis à l'état sauvage; le Tarpan, en 1919 n'existe déjà plus; le cheval **Przewalski** quant à lui, a été réintroduit dans la nature en 1992.

L'origine des **Petits Chevaux de la Giara** est incertaine. D'aucuns prétendent qu'ils proviennent de chevaux d'Afrique du Nord introduits par les Phéniciens ; d'autres affirment qu'ils étaient déjà domptés dès l'époque nuragique, des restes fossiles datant de 6.000 ans avant J-C ayant été retrouvés.

Jusqu'au Moyen-âge ils étaient répandus sur tout le territoire de la Sardaigne mais depuis deux siècles, uniquement dans la Giara, Capo Caccia et la Forêt de Burgos. Hauteur au garrot d'environ 120/135 cm, robe baie foncée ou noire, ils vivent par petits groupes de huit ou dix. Jusqu'aux années 60, dès la fin du printemps, on utilisait les petits chevaux pour des travaux agricoles de battage. Actuellement, 5 à 600 *Cuaddeddus* sont la propriété de la Région autonome de Sardaigne.

La gestion de la Giara, les périls pour les chevaux

Tous se rallient du côté des petits chevaux. Mais ce ne sont-là que des paroles... politiciens régionaux et locaux se démènent pour démontrer qu'eux seuls ont «sauvé» les *cuaddeddus* alors



Non aux gratte-ciels de la mer dans la lagune

Halte aux navires de croisières dans la lagune de Venise, à partir de novembre 2014. C'est la décision du Gouvernement. Mais qui donc les y avait autorisés? En Italie les catastrophes non-involontaires vous tombent dessus sans jamais pouvoir en connaître les responsables. Pas vu pas pris ! Comme par exemple, encore, le transfèrement et le stockage des gaz mortels de Syrie vers on ne sait où, qui devraient y séjourner quelques mois, quelques années (ou pour toujours), dans les Pouilles ou

en Sardaigne. Cela dépendra des pots-de-vin sans doute. Une poignée d'écologistes se rebiffent mais la majorité silencieuse des Italiens est assoupie. « Que voulez-vous, nous sommes en Italie », entend-t-on, « Bien sûr, les Français, eux, sont révolutionnaires!... ». Il faudra donc attendre encore des mois pour que, devant le Palais Ducal et le long du Canal de la Giudecca, l'on ne voit plus défiler ces gratte-ciels de la mer de plus de 100.000 tonnes dégurgitant des touristes par milliers. ■

(Suite et fin de la page 24)

qu'en réalité ils en exploitent l'image charismatique à des fins électorales. Ils promettent des «centres de visites» pour des campagnes d'images touristiques qui ne voient jamais le jour et dilapident les fonds publics. La Giara et les petits chevaux sont connus et appréciés dans toute l'Europe mais cela ne suffit pas pour empêcher le pâturage abusif, les actes de vandalisme et d'intimidation, les abus sur le domaine public, le braconnage. Le Parc naturel n'est qu'un projet avorté, surtout à cause de l'esprit de clocher. Chaque année, à la fin de l'été et avant les premières pluies automnales, on retrouve plusieurs exemplaires de *cuaddeddus* extrêmement affaiblis, non à cause d'épidémies mais à cause d'une âpre compétition alimentaire avec les centaines de bovins et porcins amenés paître abusivement dans la Giara.

La souscription d'avril 2013 au énième Protocole d'entente pour la gestion, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine des *Petits Chevaux de la Giara*, entre la Région Sardaigne, les Communes intéressées, le *Corpo forestale e di vigilanza ambientale* (avec prérogatives de police), n'a jusqu'ici abouti à rien.

Sans ressources économiques (et surtout sans une volonté commune qui outrepasse l'esprit de clocher délétère), on ne va nulle part. Les Petits Chevaux cela fait bien pour l'«image» de la Sardaigne mais les interventions concrètes pour leur sauvegarde sont rares, et proviennent essentiellement d'associations et de particuliers, comme les vétérinaires qu'ils assistent bénévolement et leur apportent même à manger lorsque l'herbe se fait rare. Les administrations publiques, avec en tête la Région Autonome de Sardaigne, n'accomplissent pas leur devoir. En parcourant la Giara on assiste au triste spectacle de la large prépondérance du nombre de bovins, dont la présence est pourtant formellement interdite. A qui revient donc la tâche du contrôle? En premier lieu aux Communes territorialement compétentes. Mais le manque de volonté et de ressources est notoire. Entre 2007 et 2013, le **Corpo forestale e di vigilanza ambientale**, a sanctionné pénallement 55 violations graves et 119 violations des dispositions administratives (chasse, incendies criminels, braconnage, abattage d'arbres et pâturages abusifs), pour ne confisquer in fine que 30 têtes de bétail. Les associations écologistes *Amici della Terra*, *Lega per l'Abolizione*

della Caccia et le *Gruppo d'Intervento Giuridico Onlus*, se sont totalement investies pour la résolution de ce grave problème et ont adressé, en moult occasions, des pétitions à la Commission Européenne ainsi qu'au Ministère de l'Environnement, à la Région Autonome de Sardaigne, à l'Union des Communes, aux Eaux et Forêts, à l'agence régionale Agris, afin que soient assurés: un recensement complet des derniers exemplaires des *Petits Chevaux de la Giara*, la prise en charge de leurs soins vétérinaires, l'expulsion en masse des bovins et porcins qui envahissent abusivement les pâturages. Mesures minimales, celles-ci, afin de garantir la survie d'un symbole vivant de notre Terre, partie intégrante de notre identité.

Pour cela, des actions constantes sont nécessaires: les Communes, les Eaux et Forêts, la Police locale, doivent veiller à éloigner de la Giara le bétail abusif et sanctionner les propriétaires, tandis que la Région autonome de Sardaigne doit garantir l'assistance vétérinaire et la vigilance sur cette population équine. Il faut en outre reprendre le processus institutif du Parc naturel: ce n'est que de cette manière que l'on pourra attribuer une gestion unitaire à un patrimoine environnemental unique et activer des synergies efficaces avec les extraordinaires biens culturels de cette région (l'aire archéologique *Su Nuraxi* de Barumini, entre autres), afin de faciliter des flux touristiques contrôlés sur ce territoire. On parle toujours d'unité d'intention entre les administrations locales intéressées sans jamais arriver à une conclusion. Ne serait-il temps enfin de prendre en charge sérieusement la tutelle de l'environnement et des populations équines en voie d'extinction contre les intérêts mesquins de quelques particuliers ? ■

(Traduction de Michel Rocher)

*Membre du Conseil Directif de la Cour des Comptes de Cagliari, auteur de nombreux ouvrages en matière de Droit environnemental, responsable de l'association écologiste *Gruppo d'Intervento Giuridico onlus* (<http://gruppodinterventogiuridicoweb.wordpress.com/>)



Vous avez dit «dignité» ?

par Rosangela Barcaro*

Dans les réflexions politiques, juridiques, éthiques-philosophiques contemporaines, la conception de la dignité humaine a pris un caractère important, démontré par son apparition dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, en 1948, dans la Loi Fondamentale de la République Fédérale Allemande, en 1949, et dans la Convention des Droits de l'Homme et de la biomédecine, en 1997. Du point de vue philosophique il n'existe pas de conception univoque de ce que l'on entend par «dignité humaine», mais nous n'en ferons pas ici l'analyse. Aux fins des considérations que nous souhaitons développer, nous pensons que l'interprétation kantienne de dignité humaine est préférable à toute autre puisqu'elle permet d'attribuer ce statut à chaque individu en raison de son appartenance à l'espèce humaine, et consiste dans le fait de considérer l'être humain comme une fin en soi et non pas comme un simple moyen. En «extrême synthèse» cela signifie que chaque individu est une valeur qui mérite le respect, qu'il n'est subordonné à nul autre, pas même aux valeurs jugées importantes ou élevées. La dignité ne s'acquiert ni ne se perd, elle n'est pas attribuée en raison de caractéristiques physiques, psychologiques, économiques, sociales, religieuses ou politiques : elle appartient universellement à tout être humain et de cette dignité découlent les droits qui reviennent à chacun. D'où il s'ensuit que la violation de certains droits caractéristiques comporte la violation de la dignité de l'Homme. En parcourant les quotidiens ou en suivant les journaux télévisés, nous découvrons avec tristesse une continue augmentation de violations de droits qui impliquent la violation de la dignité humaine.

Les nouvelles formes d'esclavage

Nous ne pouvons que constater alors les nouvelles formes d'esclavage auxquelles sont assujettis des millions d'êtres humains en provenance de pays pauvres du monde : le trafic, ou traite internationale d'êtres humains, exploitation de la prostitution, du travail domestique, de la main d'œuvre infantile ou adulte de personnes pratiquement réduites aux travaux-forcés. La pauvreté, les guerres, les génocides, la détention arbitraire, la torture, contraignent à l'exode des personnes qui s'en remettent à des organisations criminelles capables de transférer – clandestinement et à des prix exorbitants – des êtres humains d'un pays à l'autre. Pour la plupart des personnes en fuite, dans des conditions de nécessité et de vulnérabilité, payer la dette générée par ces transférences signifie tomber en esclavage. Des personnes – adultes et enfants – sont traitées comme des objets de consommation disponibles et remplaçables en raison de leur nombre élevé. Si l'on examine les secteurs industriels et productifs, il apparaît évident, même pour un observateur peu attentif que la globalisation économique et la disponibilité de grands capitaux économiques favorisent les conditions pour l'exploitation des «nouveaux esclaves» : dans les pays du tiers et du quart-monde les multinationales ouvrent de nouvelles usines qui emploient de la main-d'œuvre à vil prix, dans lesquelles la sécurité des travailleurs est réduite au minimum ou tout à fait inexistante. Ce qui est fabriqué – vêtements, électroménager, téléphones cellulaires ou tout autre objet de grande consommation – une fois introduit dans le marché global permettra à l'entreprise et à ceux qui y ont investi leurs propres capitaux d'obtenir les plus grands profits possibles. L'individu qui a participé à la

production touchera probablement un salaire mensuel à peine suffisant à sa propre survie et ne pourra jamais se permettre d'acheter l'un des objets qu'il a contribué à réaliser.

Autres exemples de violation de la dignité et des droits des personnes

Pillages, spéculations, dévastation et pollution de l'environnement mettent en péril l'existence de l'homme. Pauvres, malades ou avec une espérance de vie restreinte, privés d'assistance médicale, vivant dans des lieux pollués et malsains, les plus faibles sont souvent ceux qui produisent les biens pour une petite tranche aisée de la population mondiale. Comment protéger-t-on la dignité humaine qui s'incarne dans les personnes qui vivent dans ces conditions? Comment peut-on intervenir pour réaliser concrètement les conditions pour une vie digne? La totale suspension de la production signifierait la perte d'emploi pour des milliers de travailleurs qui n'auraient plus, dès lors, aucun salaire; la mise en sécurité et le respect des normes seraient onéreux pour la propriété qui perdrat évidemment ses avantages économiques. Si la protection de la santé des personnes ne devient possible qu'en renonçant à la défense de l'emploi, et vice-versa (comme c'est hélas déjà le cas dans plusieurs régions du monde), la défaite des droits et de la dignité est certaine. On ne peut guère abaisser la protection et la défense de tous les travailleurs comme nous pouvons malheureusement déjà le constater dans une vaste partie du monde. Au contraire, la protection et la défense doivent être étendues et renforcées pour tous, afin de ne pas créer d'iniquités sociales et des conflits entre les différents groupes de personnes (travailleurs et chômeurs, malades et bien-portants, etc...) et les différentes générations (les plus jeunes qui revendiquent le droit à un futur, à la santé et à un environnement indispensable à la vie, et les séniors, pour lesquels la cessation de la production avec comme conséquence la perte de l'emploi signifierait chômage et impossibilité d'en retrouver un autre).

Quelles (ré)solutions ?

Afin que tout cela soit possible et que les conditions existentielles qui permettent d'exprimer la dignité humaine se transforment en une réalité partagée, il faut une innovation des mécanismes productifs et des conceptions du développement économique ; une vision du futur dans lequel la recherche et le développement puissent donner une contribution concrète pour améliorer la production et la sécurité pour tous les sujets engagés dans les décisions politiques et économiques, touchés par les retombées environnementales que ces décisions comportent. Tâche peu facile il est vrai, et certainement irréalisable en des temps rapides, mais, aujourd'hui plus que jamais inéluctable. ■

Traduction de Michel Rocher

*Rosangela Barcaro, maîtrise de philosophie, Docteur de recherche en bioéthique, Conservateur du *Servizio Documentazione Scientifica dell'Area di Ricerca del C.N.R. di Genova*, Auteur de plusieurs articles et monographies dédiés à l'éthique et à la bioéthique.

Le Conseil régional de Champagne-Ardenne vous accompagne au quotidien



La Région joue un rôle majeur dans de nombreux domaines :

formation, transport ferroviaire de voyageurs, économie, agriculture, sport, santé, culture, recherche, innovation...

Les Régions préparent aujourd'hui l'avenir de nos territoires en modernisant les équipements collectifs et en mettant en place de nouvelles infrastructures.

Informations pratiques, agenda, guide des aides...
retrouvez toute l'actualité de la Champagne-Ardenne sur :
www.cr-champagne-ardenne.fr





Pierre-Yves Madignier
Président d'ATD Quart Monde

Mieux connaître

«Le bien fait peu de bruit...»

ATD-Quart Monde est un mouvement international qui travaille sans faire parler de lui. «Le bruit fait peu de bien, le bien fait peu de bruit» disait François de Sales. Et pourtant, à travers celle qui fut sa présidente Geneviève de Gaulle, ATD entre lui-même un peu au Panthéon.

mais un chemin de citoyenneté, souvent long et difficile pour que les plus pauvres retrouvent leurs droits et leur dignité et que ceux d'entre eux qui le veulent puissent devenir des Militants Quart Monde en s'engageant au-delà de leur situation personnelle et familiale.

Il savait que ce chemin était tellement difficile qu'il nécessitait un engagement particulier en plus des volontaires et des alliés dont j'ai déjà parlé. À cette occasion, lui qui est resté toute sa vie prêtre, a choisi que le Mouvement ATD Quart Monde ne soit pas confessionnel pour proposer à des personnes de toutes convictions religieuses ou philosophiques de s'engager de manière durable pour aller rejoindre partout où elles se trouvent les personnes enfermées dans la misère pour se mettre en route avec d'autres. Ce sont les volontaires permanents, salariés du Mouvement qui acceptent de prendre un engagement dans la durée sur la base d'une faible rémunération qui leur assure une existence simple indépendamment de leur ancienneté, de leur qualification professionnelle, des responsabilités qu'ils exercent. Ils mènent ainsi une vie proche de ce que vivent les personnes démunies sans risque de s'imposer par des moyens matériels.

AEC : Depuis quand le Mouvement ATD Quart Monde existe-t-il et qui était Joseph Wresinski son fondateur ?

Pierre-Yves Madignier : Joseph Wresinski était issu d'une famille très pauvre. Devenu prêtre il a été nommé aumônier du camp de Noisy le Grand, créé par l'Abbé Pierre pour résorber les bidonvilles de la région parisienne. Et là il fait l'expérience de rencontrer non pas une juxtaposition de personnes avec des parcours singuliers de galère mais, au contraire, un peuple qui vit des réalités et un destin commun. C'est avec ces personnes qu'il a créé ce qui allait devenir le Mouvement ATD Quart Monde. Comme beaucoup n'avaient pas leurs droits civiques il a également fait d'emblée appel à des «alliés» issus d'autres milieux qui ralliaient le combat des plus pauvres pour détruire la misère.

Geneviève Anthonioz de Gaulle qui a été pendant des années présidente était une de ces alliés qui viennent de tous les secteurs de la société.

AEC : Qu'elle est la différence avec Emmaüs ?

PYM : À la différence de l'Abbé Pierre qui venait d'un milieu aisné Joseph Wresinski avait une connaissance personnelle de la misère. Il avait trop vu sa mère humiliée de devoir demander de l'assistance. Il a donc voulu un mouvement non pas pour aider les plus pauvres mais, à leur côté pour soutenir leurs projets d'émancipation personnels et collectifs. Il ne propose pas une forme d'engagement et de vie pour les plus précaires comme sont les Compagnons pour Emmaüs



Geneviève de Gaulle
Ancienne Présidente d'ATD,
va entrer au Panthéon

AEC : ATD Quart Monde s'est fait connaître par la journée mondiale du refus de la misère au mois d'octobre. Est-ce que ça continue ?

PYM : Le 17 octobre, journée mondiale du refus de la misère, est depuis 1987 une journée des Nations Unies. Nous continuons à y être très actifs, avec d'autres associations comme Emmaüs sur laquelle vous m'interrogez précédemment ou d'autres, petites ou grandes et des personnes privées... Ce sont plus de soixante événements qui ont eu lieu en France en 2013 sur le thème des discriminations, notamment pour précarité sociale mais également sur tous les continents. Pour les personnes démunies c'est une journée où elles peuvent sentir que leurs efforts pour sortir de la misère sont reconnus.

AEC : Quels sont les principaux axes de vos actions au quotidien.

PYM : Au quotidien des membres du mouvement vont rejoindre des personnes très pauvres, parfois des enfants dans des bibliothèques de rue, leur apporter un soutien dans leurs projets, réfléchir ensemble avec

ATD Quart Monde

Le bruit fait peu de bien.» François de Sales

elles, travailler sur des projets pilotes pour montrer par exemple que tous les enfants peuvent réussir à l'école, quelles sont les conditions pour que des familles qui ont vécu dans l'errance avec de jeunes enfants accèdent au logement de manière durable, pour que des travailleurs très éloignés de l'emploi puissent travailler... Ce sera aussi, chacun dans son milieu, de combattre les stéréotypes à l'encontre des personnes à la vie difficile, de croiser les savoirs entre personnes très pauvres et professionnels dans une co-formation qui permettra de faire avancer l'effectivité des droits pour tous ou encore préparer une action de sensibilisation à l'égal dignité de tous auprès d'élus, d'enfants... Cette multitude d'actions et d'initiatives va s'organiser pour les quatre ans qui viennent au niveau mondial autour de trois axes: rejoindre ceux qui sont encore coupés de la citoyenneté, permettre l'accès de tous les enfants à l'éducation en s'appuyant sur les forces de leurs milieux, construire une économie respectueuse des personnes et de la terre.

AEC : Avec la crise, la misère s'est-elle amplifiée ?

PYM : Indiscutablement de nouvelles personnes sont tombées dans la pauvreté, de nouvelles catégories sont apparues. Pour autant il serait profondément injuste et inefficace de ne s'occuper que des personnes qui sont proches de basculer, de dire aux autres « Vous pouvez attendre, pour vous il n'y a pas d'espoir ».

Un proverbe africain dit que pour soulever une pile d'assiettes il faut commencer par celle qui est tout en bas. Notre expérience c'est qu'on ne détruit pas la misère en opposant les personnes les unes aux autres. La principale, peut-être la seule ressource pour détruire la misère c'est l'énergie des personnes elles-mêmes. C'est déjà très difficile quand la confiance en soi est minée de redresser la tête pour se mettre en route.

Alors si de toute part on vous enfonce comment voulez-vous que les choses avancent? C'est la raison pour laquelle nous avons sorti le livre «En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté» et pour laquelle nous nous battons pour que soit reconnue par la République la discrimination pour précarité sociale.

AEC : Les médias selon vous font-ils assez pour faire reconnaître l'action d'ATD ?

PYM : Il ne s'agit pas tant de faire connaître nos actions que la réalité de la grande pauvreté mais également les combats incessants, épuisants, souvent mal compris

que mènent les personnes très pauvres pour s'en sortir. La presse est diverse, heureusement, souvent soumise à des difficultés économiques existentielles, elle peut être parfois tentée par le sensationnel raccrocheur ou par le frivole éphémère.

Nous faisons un gros travail avec des journalistes. Nous veillons à ce que des médias ne déboulent pas de manière indiscrète dans la vie de personnes qui ont une vie difficile pour rendre cette vie encore plus difficile. C'est une exigence éthique qui est, je crois, de mieux en mieux admise. Chacun apprend de l'autre. C'est la moindre des choses pour un mouvement qui met en œuvre le croisement des savoirs avec les personnes très pauvres.



Le combat d'ATD : éradiquer la misère. Pour ATD aussi, la lutte continue !

AEC : Au jour d'aujourd'hui quel est votre premier besoin ?

PYM : Certainement l'engagement de personnes qui veulent devenir volontaires permanents pour rejoindre les plus pauvres et soutenir leurs projets comme je l'ai expliqué tout à l'heure. La bonne, l' excellente nouvelle pour nous-mêmes mais également pour notre monde contemporain, pour chacun de nous qui croyons en l'homme, c'est qu'en nombre croissant des jeunes veulent prendre cet engagement. Nous avons fait le choix jusqu'à présent, au-delà de nos possibilités financières immédiates, d'accueillir ces jeunes. Pour pouvoir continuer à permettre à des jeunes de s'engager nous avons besoin de consolider nos finances et notamment de trouver de nouveaux amis et donateurs. ■

Centenaire de la Grande Guerre

1914-1918

Le mémorial de Douaumont



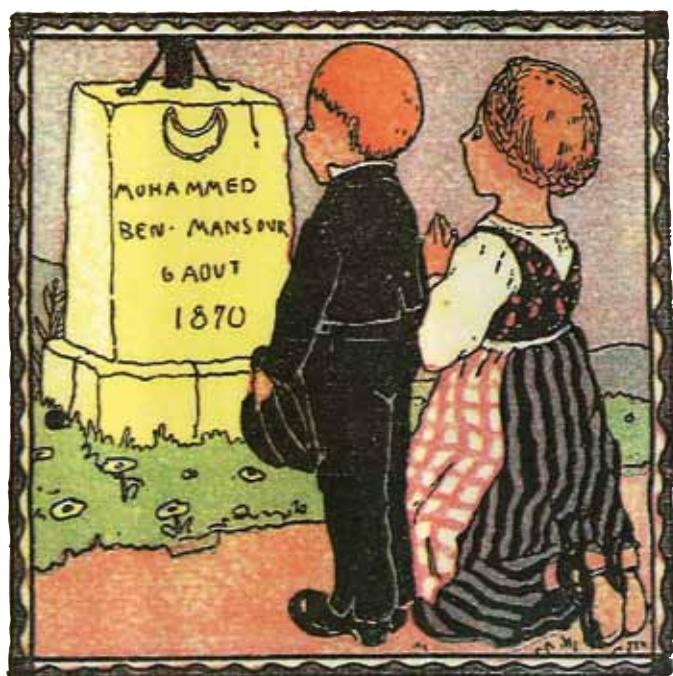
C'était il y a cent ans. Le grand Jaurès allait être assassiné pour la cause de la paix. Clemenceau lui, se révèlerait le « Tigre ». Foch deviendrait généralissime des troupes alliées. Le nord de la France serait détruit. Mais l'Alsace-Moselle retrouverait le giron de la France. Beaucoup ont oublié. Si le II^e Reich l'avait emporté, c'en était fini de la « patrie des droits de l'Homme » déjà meurtrie en 1870. En ce début des commémorations, il faut, sans regarder l'avenir dans le rétroviseur, se souvenir de ce combat pour les valeurs qui ont coûté la vie à tant de jeunes hommes. Serait-ce « ringard » de le redire ou, au contraire, une piqûre de rappel utile pour la sauvegarde de la République ? ■

Mon village : Ceux qui n'oublient pas

par et pour l'Oncle Hansi

Les livres de l'oncle Hansi ne sont plus à la mode, même dans l'Education nationale qui préfère diffuser auprès des jeunes des bouquins comme « *Tous à poil* » pour relever le niveau scolaire et le niveau moral, probablement. Dommage car cet authentique Alsacien résistant à l'occupation prussienne d'après la guerre de 1870 a marqué plusieurs générations. Tentez donc de commander un ou deux de ses albums chez votre librairie pour voir sa réponse. Mais cette authentique censure est peut – être le fait du politiquement correct qui interdit de critiquer nos voisins d'outre-Rhin. Une chose est sûre. Hansi n'était pas l'auteur anachronique pour lequel on voudrait le faire passer. La preuve : dans « *Mon village : Ceux qui n'oublient pas* » il a un siècle et demi d'avance. Ainsi, n'attendant pas que l'on célèbre les « indigènes » qui se sont battus lors des deux conflits mondiaux pour la France, le génial conteur raconte l'hommage que rendent les petits Alsaciens à ceux qu'il nomme les « *Turcos* » (les musulmans tombés au champ d'honneur). Dans ses dessins, les enfants s'inclinent respectueusement devant la stèle funéraire où figure le nom : Mohammed Ben Mansour, la date, 6 août 1870 ainsi que le croissant. Probablement un Algérien puisqu'alors ni la Tunisie, ni le Maroc, le Liban ou la Syrie n'étaient sous mandat français.

Donc n'ont pas fourni de troupes coloniales. Offrez un album d'Hansi à vos enfants, cela leur fera le plus grand bien, loin des obsessions actuelles. ■

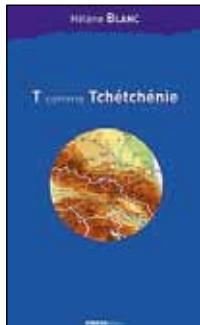




GINKGO
éditeur

« Les bons livres ont parfois de quoi surprendre.
C'est vrai, en ce qu'ils racontent sans clichés des pays
que les clichés nous ont rendu méconnaissables. »

Des documents à la croisée des chemins qu'empruntent les sociétés actuelles.



T comme Tchétchénie

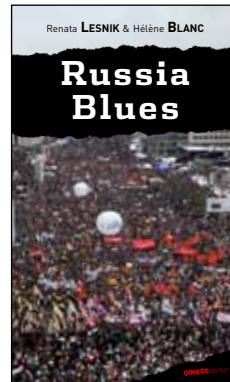
Hélène Blanc

Analyse par une spécialiste de la Russie et des Républiques de l'ex-URSS, de l'histoire du peuple tchétchène depuis le XVIII^e siècle jusqu'en 2005, en particulier des quatorze dernières années de guerre russo-tchétchène, des dérives de la présidence Poutine et de l'avenir de la Russie.

164 pages

ISBN : 978-2-84679-028-4

Prix public : 10 €



Russia Blues

R. Lesnik & H. Blanc

Vingt ans après l'implosion de l'URSS, le bilan des années Poutine s'avère hallucinant. Le pays est la proie d'une corruption colossale et les élites ont pactisé avec « le milieu ».

La Russie de Poutine, des oligarques et du FSB est un théâtre d'ombres que les deux auteurs du livre *Russia Blues* savent mieux que personne mettre en lumière

Le nouvel économiste

430 pages

ISBN : 978-2-84679-201-1

Prix public : 21 €



R comme Rue...

Collectif

Vous les avez probablement rencontrés au détour d'une rue, sous un porche ou sur un banc, solitaires, jeunes ou moins jeunes, parfois accompagnés d'un ou plusieurs chiens ou bien en groupe, souvent bruyant, vous faisant presser un peu le pas, vous laissant perplexes... Que font-ils ? Pourquoi en sont-ils arrivés là ? Ont-ils une histoire ? Comment vivent-ils ? Où dorment-ils ?

128 pages

ISBN : 978-2-84679-028-4

Prix public : 10 €



Vivre sous occupation Quotidiens palestiniens

V. Bontemps
& A. Signoles

La vie quotidienne dans les territoires occupés. Quelles sont les conséquences de l'occupation militaire israélienne sur l'économie locale ? Comment vivre quand les déplacements deviennent un combat au quotidien ? Ce livre mêle entretiens, chroniques intimistes et réflexions de deux chercheurs engagés dans ce conflit...

128 pages

ISBN 978-2-84679-204-2

Prix public : 11 €

**Disponibles chez votre libraire favori
ou sur les librairies en ligne**

Diffusion CDE - Distribution Sodis (France)

Également chez Transboréal - 23, rue Berthollet - 75005 Paris
01 55 43 00 37 - contact@transboreal.fr

Ginkgo éditeur

33 boulevard Arago - 75013 Paris

www.ginkgo-editeur.com



Renata Lesnik : une mémoire

par Hélène Blanc

Le 29 décembre 2013, après s'être battue jusqu'au bout contre une mort inévitable, tout comme elle a lutté jusqu'à son dernier souffle pour la liberté, la justice et la vérité, ma grande amie et consoeur Renata Lesnik s'en est allée vers un monde que l'on dit «meilleur», enfin délivrée des souffrances d'une vie riche en dangers et en épreuves. Elle a disparu comme elle a vécu : avec panache et dignité. Et pourtant... Sa vie, loin d'être une sinécure, ne fut qu'une lutte sans fin contre la dictature et le totalitarisme. Née en Moldavie soviétique, elle suivra, parallèlement à ses études secondaires, les cours du studio des arts cinématographiques de Moldova Film, de l'*Institut des Arts Musicescu* et du célèbre *GITIS* (Institut théâtral d'État) de Kichinev, la capitale moldave. En 1977, elle est diplômée de la prestigieuse université Lomonossov de Moscou, en philologie et en français. Elle avait toujours admiré, il est vrai, la France et sa culture, cette France qu'elle considérait d'abord comme «la patrie des droits de l'Homme». Dès lors, elle aurait pu mener une brillante carrière universitaire. Mais le destin en avait décidé autrement. Éduquée par ses parents, enseignants, dans le respect des valeurs de vérité, d'intégrité et de liberté, elle constate avec dégoût que, partout autour d'elle, règnent l'hypocrisie, l'arbitraire et la corruption. Révoltée par le mensonge généralisé d'un régime policier, corrompu, elle devient malgré tout, en 1967, guide-interprète free-lance (en français, roumain, hongrois), et accompagne, à travers le pays, des délégations d'artistes, d'écrivains, de scientifiques invités par le ministère de la Culture ou le Goskoncert. Mais, si sa conscience professionnelle, sa vive intelligence, ses compétences, son sens de l'organisation sont vivement appréciés en haut lieu, Renata manifeste de plus en plus ostensiblement un esprit contestataire qui déplaît souverainement aux autorités et, d'abord, au tout puissant KGB. Après l'échec d'un premier mariage, en 1968, s'étant révoltée publiquement contre l'entrée en Tchécoslovaquie des troupes du Pacte de Varsovie venues écraser le «Printemps de Prague», - dénoncée par son mari -, son «comportement anti-soviétique» est puni d'un internement de trois mois en asile psychiatrique où elle est «soignée» par des chocs répétés à l'insuline et ce, jusqu'à une mort clinique à laquelle elle échappera de justesse. La considérant comme «guérie», le pouvoir l'autorise à reprendre son activité de guide-interprète à la condition sine qua non de rédiger un rapport extrêmement détaillé sur les faits et gestes des invités qu'elle escorte. Ayant besoin de gagner sa vie, la mort dans l'âme, elle subira pendant dix ans le diktat des services secrets soviétiques. Fine mouche, se sachant elle-même surveillée, Renata fait néanmoins en sorte que ses comptes-rendus restent crédibles tout en gommant les imprudences ou les critiques éventuelles. Aussi, jamais ces rapports n'ont-ils causé le moindre tort à ses «brebis». De 1978 à 1981, journaliste à *Radio-Moscou Internationale*, elle découvre la manière dont l'État soviétique pratique une

désinformation systématique. Responsable des émissions à destination de la Hongrie, elle se trouve à nouveau dans le collimateur du KGB pour avoir contesté l'invasion de l'Afghanistan par les Soviétiques (1979), critiqué l'exil politique de l'académicien dissident Andreï Sakharov et témoigné sa sympathie au mouvement polonais *Solidarnosc* (1980). Le KGB en détient, hélas, toutes les preuves sous forme de dénonciations anonymes.

En 1980, -à 31 ans - Renata Lesnik symbolise ce que l'on pourrait appeler «le rêve soviétique» : disposant d'un coquet logement au centre de Moscou, elle occupe un poste important à la radio d'État en percevant un salaire bien au-dessus de la moyenne. Elle compte en outre des amitiés et des relations dans les quinze républiques de l'URSS. Mais cette réussite apparente a un prix : se soumettre au cynisme d'État et renoncer à toute liberté d'expression en public comme en privé. Chaque jour qui passe la voit de moins en moins capable de supporter sa condition. Remariée avec Paolo-César Nascimento, un Brésilien officiellement communiste (en réalité déçu du régime), elle parvient à résister un temps aux pressions incessantes dont elle est l'objet. Jusqu'à ce que des amis journalistes bien informés la préviennent discrètement : son attitude contestataire lui a valu la haine du KGB qui s'apprête à l'emprisonner ou, pire, l'envoyer dans un camp de travail. Cette fois, elle doit impérativement quitter le pays. Sous prétexte de rendre visite à la famille de son mari au Brésil, Renata parviendra à fuir l'URSS. Le 20 avril 1981, profitant d'une escale, ayant berné le KGB, elle choisit sans hésitation de se réfugier en France, sa seconde patrie «intellectuelle». Le 13 mai 1981, le gouvernement français lui accorde le statut de réfugiée politique. Crime qui, aux yeux de l'URSS et du KGB, restera à tout jamais impardonnable.

Une nouvelle vie

Une nouvelle vie, dès lors, s'offre à elle. En 1981, elle est journaliste-pigiste à *Radio-Free Europe-Radio Liberty* (en russe, roumain). Devenue médiatique, elle sera invitée comme analyste politique par l'ensemble des radios-TV françaises et étrangères. L'année suivante, elle publie son «*ICI MOSCOU*», un document-choc sur «l'information soviétique». En 1983, elle prend aussi la défense de Vladimir Dantchev, son ancien collègue de Radio Moscou interné dans un asile psychiatrique pour avoir mentionné, en direct à l'antenne, «l'invasion soviétique en Afghanistan». Multipliant conférences et rencontres avec ses lecteurs, français ou étrangers, elle s'impose rapidement comme un «témoin engagé» et une analyste de tout premier plan. La réaction du Kremlin ne se fait pas attendre. En septembre 1983, sous Andropov, Renata Lesnik apprend, via le consulat soviétique à Paris, sa condamnation à la peine capitale pour «Haute trahison d'État». Sentence jamais levée. À compter de ce jour, elle vivra dans une angoisse permanente, moins pour elle-même que pour ses proches, «otages» d'un système totalitaire, obligés de fuir la Moldavie pour se cacher

toujours vivante

en Crimée. Sa mère, espionnée, interrogée à maintes reprises par le K.G.B, privée de sa pension de retraite, sera persécutée jusqu'à la fin de sa vie. Sa mort elle-même, en 2001, à 71 ans, dans des circonstances troubles, ne sera jamais élucidée. Ironie du destin ou cynisme sans bornes, cette disparition sera annoncée à sa fille le 9 mars 2001, vingt ans jour pour jour après son départ d'URSS, date symbolique s'il en est ! Pire encore, en 2004, on retrouve le cadavre de son frère Vitali, 46 ans, qui ne sera identifié que grâce à ses tatouages. Assassiné, sans nul doute. Par qui ?...

En France, en dépit des chantages, des pressions, de risques bien réels, cette combattante de la liberté refuse d'abandonner. De 1982 à 1987, elle supervise les relations extérieures de «l'Internationale de la Résistance», organisation humanitaire fondée par les dissidents Vladimir Boukovsky et Vladimir Maximov, qui sera inévitablement infiltrée par le K.G.B. Une structure si efficace néanmoins qu'elle vaudra à Maximov, en 1990, les chaleureuses félicitations de Gorbatchev pour, dira-t-il, «avoir préparé l'Occident à la Perestroïka».

Mais, c'est en qualité de journaliste d'investigation, d'analyste politique et d'essayiste que Renata Lesnik accomplira une œuvre exceptionnelle au service de la dissidence soviétique et de l'opposition russe. De 1983 à 2013, elle signera des articles dans divers journaux : France-Catholique, Challenge, Kiosque International, Le Figaro magazine, La Lettre des Pays de l'Est, Novoé Rousskoé Slovo (USA), La lettre de la Sécurité Intérieure, Ouest-France, l'Alsace, Libération, Valeurs actuelles...

En 1986, lui vient l'idée de traduire, pour la première fois, en français, un numéro intégral de la *PRAVDA* puis, en 1987, avec ma collaboration, un exemplaire de «L'ÉTOILE ROUGE», le journal de l'Armée soviétique. Toujours en 1986, Renata fonde également la première revue de presse mensuelle à partir des medias et des journaux soviétiques devenus pluralistes. Le mensuel «ICI MOSCOU», rebaptisé «L'AUTRE PRAVDA», dont ce burreau de travail est rédactrice en chef-traductrice. Formule reprise par d'autres titres. En 1989, elle crée encore «TOP URSS», qui deviendra plus tard «TOP RUSSIE», première banque de données thématiques à l'usage des étudiants, enseignants, intellectuels et des journalistes. En 1990, inaugurant une longue et fructueuse collaboration de vingt-huit ans, nous publierons notre premier ouvrage commun, «L'EMPIRE CORROMPU» (Robert Laffont), un document exhaustif sur les mafias soviétiques, devenu depuis l'ouvrage de référence. D'autres opus suivront.

Une vingtaine au total. «LE MAL RUSSE», publié en 2000 qui pronostiquait l'avenir probable de la Russie sous V. Poutine, nous a valu l'ire du Kremlin (et quelques représailles!). Jusqu'à ces «PREDATEURS DU KREMLIN» (Le Seuil, 2009) et «RUSSIA BLUES» (Ginkgo éditeur, 2012) qui dressent un bilan surréaliste des quatorze ans du règne sans partage de Poutine, qui compte en France, en Europe tant de thuriféraires. Même parmi ces «experts» qui, au lieu d'analyses, relayent la propagande du Kremlin. Jusqu'à la fin de sa trop courte mais riche existence, Renata Lesnik demeurera ainsi une figure historique, témoin capital du totalitarisme soviéto-russe auquel elle s'est opposée, tant de l'intérieur que de l'extérieur, avec courage et ténacité. «Avec son refus de se taire et son obsession de la vérité, a pu dire d'elle un élu, Renata Lesnik était un exemple de courage et d'intégrité qu'elle aura payé tout au long de sa vie». Quant à la grande résistante Marie-Madeleine Fourcade, elle n'hésitait pas à la considérer comme sa fille d'adoption. Généreuse à l'excès, en dépit de ses prenantes activités, bouleversée par la dramatique canicule de 2003, elle deviendra aussitôt aide à domicile jusqu'en 2010.

Que dire de plus ? Son credo était simple : «Il n'y a rien d'impossible!». Dotée de dons et de talents divers, elle était plus que belle, irradiant un charme lumineux dont elle ne jouait cependant jamais. Charismatique, elle cumulait tout à la fois une intelligence exceptionnelle - jamais à court d'argument-, une déontologie exemplaire, une prodigieuse intuition, une élégance naturelle, une volonté inébranlable et un sens de l'humour dévastateur. Le tout enrobé dans un caractère bien trempé ! Son unique regret aura été de ne pas avoir obtenu sa naturalisation, elle qui était française de cœur autant que de culture. Sans doute son seul tort aura-t-il été de ne pas transiger avec la vérité à l'heure où, semble-t-il, sont davantage choyés les propagandistes du Kremlin que les défenseurs de la Liberté et des droits de l'Homme. À ceux qui voudraient mieux connaître cette femme d'exception, reste néanmoins la possibilité de lire ses ouvrages, en particulier sa captivante autobiographie «MARIÉE AU K.G.B» (Ginkgo, 2010). Et demeure son combat. Certes, la voix de Renata Lesnik s'est éteinte, mais le message de liberté et d'humanisme dont elle était la vivante incarnation, lui, ne saurait mourir. ■

Hélène Blanc, expert du monde slave, dépositaire de sa mémoire et de son œuvre.

Petite bibliographie non exhaustive

Ici Moscou, R. Lesnik, Hachette, Paris, 1982.

L'Empire corrompu, R. Lesnik & H. Blanc, Robert Laffont, Paris, 1990.

Qui abattra Eltsine? R. Lesnik & H. Blanc, Le Rocher, Paris, 1992, (Prix France-Russie, 1993).

Pouvoir et mafias, in Version Originale, *CEI : géopolitique eurasienne*, R. Lesnik & H. Blanc, Paris, 1993.

L'Empire de toutes les mafias, R. Lesnik & H. Blanc, Presses de la Cité, Paris, 1996.

Saveurs de Russie, H. Blanc & R. Lesnik, Hachette, Le Livre de Poche, Paris, 1998.

Le Mal russe, H. Blanc & R. Lesnik, L'Archipel, Paris, 2000, Prix Femmes de France, 2001.

Les prédateurs du Kremlin (1917-2009), H. Blanc & R. Lesnik, Le Seuil, Paris, 2009.

Mariée au KGB, autobiographie de R. Lesnik, Ginkgo éditeur, Paris, 2010.

Les prédateurs du Kremlin, (1917-2009), H. Blanc & R. Lesnik, Le Seuil, 2009.

Russia blues..., R. Lesnik & H. Blanc, Ginkgo éditeur, Paris, 2012.

Filmographie

Ainsi parlait Pliouchtch... d'Hélène Blanc & Renata Lesnik, réalisé par Serge Gauthier-Pavlov pour l'Autre Film, Paris, 2010.

CENTRE POMPIDOU 12 FEVRIER - 9 JUIN 2014

Henri Cartier-Bresson (1908-2004) L'œil du siècle pour les jeunes capteurs d'images

par Véronique Bévin et Michèle Colomes

« Photographier, c'est mettre sur la même ligne de mire la tête, l'œil et le cœur. »

« Il n'y a rien en ce monde qui n'ait un moment décisif. »

« Je marchais toute la journée l'esprit tendu, cherchant dans les rues à prendre sur le vif des flagrants déliés. »

À travers plus de cinq cents photographies, dessins, peintures, films et documents, le Centre Pompidou consacre une rétrospective inédite à l'œuvre d'Henri Cartier-Bresson. Il invite le public à parcourir plus de soixante-dix ans d'une œuvre qui impose le photographe comme l'une des figures majeures de la modernité.

L'exposition dévoile son œuvre, au-delà de « l'instant décisif » qui a longtemps suffi à qualifier son génie de la composition et son habileté à saisir le mouvement. Alors que des milliers de tirages laissés à la postérité ont été réunis par la Fondation qui porte son nom, l'exposition invite à une véritable relecture de l'œuvre d'HCB. Celui que l'on a surnommé « l'œil du siècle » fut l'un des grands témoins de notre histoire.

Citons quelques images fulgurantes: La ruée vers l'or des chinois, Giacometti marchant à côté de la statue de « l'Homme qui marche » le focus sur la foule lors du couronnement de George VI, les ruines du village d'Oradour, l'enfant portant un grand manteau d'homme au retour des camps, la machine à broyer l'homme etc...

Cette exposition révèle toute la richesse de son travail et la diversité de son parcours de photographe, du Surréalisme à la guerre froide, en passant par la guerre d'Espagne, la Seconde Guerre mondiale et la décolonisation. L'exposition présente les clichés iconiques du photographe et met aussi en lumière des images moins connues : elle réévalue certains reportages plus confidentiels, fait émerger des ensembles de peintures et de dessins et se penche sur les incursions d'HCB dans le domaine du cinéma au côté de Jean Renoir. À la fois chronologique et thématique, le parcours s'articule autour de trois axes : la période des années 1926 à 1935, marquées par la fréquentation du groupe surréaliste, les débuts photographiques et les

grands voyages à travers le monde ; un second volet est consacré à l'engagement politique d'HCB de son retour des États-Unis en 1936 jusqu'à son nouveau départ pour New York en 1946 ; Résistant et prisonnier, il réalise à la fin de la seconde guerre mondiale un film consacré au retour des prisonniers. Pendant le tournage, dans le camp de Dessau, il photographie une ancienne détenue qui, ayant reconnu une indicatrice, s'apprête à la gifler. Une troisième séquence s'ouvre avec la création de Magnum Photos en 1947 et s'achève au début des années 1970, au moment où HCB arrête le photo-reportage, non sans humour:

« J'arrête de faire le trottoir » pour ne plus travailler sur commande et prendre le temps de sublimer les jambes de Martine Franck son épouse photographe, lisant zen sur un canapé. Un catalogue à la fois ouvrage de référence et livre poétique, est publié aux Éditions du Centre Pompidou sous la direction de Clément Chéroux qui explique avoir voulu casser l'image de statue du commandeur de HCB, en montrant son œuvre multifacettes. HCB voulait garder son anonymat, mêlé à la toute puissante foule de la rue, incarnation de l'esprit révolutionnaire, pour pouvoir exercer son talent avec sérénité.



Henri Cartier-Bresson, l'œil du XX^e siècle

« Je ne réfléchis jamais, j'agis, vite! Je tire! » avec son Leica, de préférence en noir et blanc, sans flash.

Photographe profondément humain et intemporel, né dans une famille de grands industriels du textile, il serait actuellement sur tous les fronts de révolte de la planète, aussi du côté de ceux qui installent le tapis rouge, et de ceux qui photographient les paparazzis. La « Marche » de HCB dans le siècle au côté de Giacometti son ami est un modèle pour le 8^e Art. Ne serait-il pas aujourd'hui l'inventeur de « Snapchat ? » Application qui permet de saisir « l'instant décisif » de tout un chacun... puis de disparaître.

« Vous ne pouvez pas dire à la personne que vous êtes en train de photographier: S'il vous plaît, refaites ce sourire, refaites ce geste. La vie, c'est une fois pour toutes, pour toujours et c'est nouveau tout le temps. » ■

EXPOSITION AU MUSÉE D'ORSAY JUSQU'AU 11 MAI 2014

Gustave Doré : L'imaginaire au pouvoir

par Jean-Dominique Capocci

Le retour d'un fils prodige, à nouveau réexposé ! Cet artiste touche-à-tout de génie, né à Strasbourg en 1832 et mort en 1883 à Paris. Dessinateur débordant d'imagination, prolongateur du romantisme, qui a illustré Charles Perrault, Rabelais, Dante, Cervantès, Balzac... et qui disait être désolé de n'avoir fait que 100 000 dessins à 33 ans.

C'est une exposition à ne pas oublier d'aller voir, car notre « surdoué » touche-à-tout a fortement inspiré le cinéma, la photographie, la bande dessinée, les jeux, les séries TV et l'art contemporain.

Mais il faut aussi rappeler qu'en plus de ses gravures il était aussi peintre et aquarelliste, comme peintre il n'est pas très novateur, sauf dans le domaine dramatique, il est excessif dans tout

ce qu'il fait ; ses lavis, aquarelles, sculptures ; Il disproportionne les formes, pousse la couleur, s'amuse de ses sujets comme sa sculpture « *la joyeuseté* » de 1881 qu'il représente sous la forme d'un chevalier en armure jouant à saute-mouton avec un moine. Dans sa pratique de l'aquarelle il charge ses couleurs au contraire des anglo-saxons qui jouent plus sur la transparence et le délavé. Aujourd'hui, à l'ère de la polyvalence il serait adulé, très bien vu de l'homme du XXI^{ème} siècle, car à son époque une telle polyvalence était suspecte. Alors, qu'aujourd'hui, sa virtuosité serait bien en accord avec notre monde en mouvement perpétuel. ■



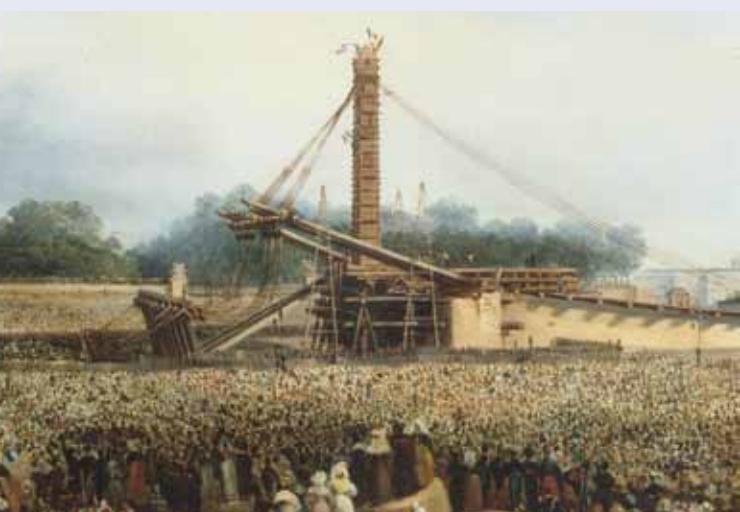
Le Chat Botté, in Les contes de Perrault
© Bibliothèque Nationale de France

Le voyage de l'obélisque

par Christian Austruy

On a l'habitude d'entendre dire par les ignorants que l'obélisque de la place de la Concorde à Paris est le fruit d'un pillage « colonialiste ». Grossière erreur. Elle est un don de vice-roi d'Egypte Méhémet Ali en remerciement pour l'action culturelle de la France dans son pays qu'il voulait moderniser. Mieux encore, cet homme éclairé fit don à la France des

deux obélisques qui ornaient l'entrée du temple de Louxor, au sud de la ville de Thèbes. Ce n'est que la difficulté technique pour transporter ces précieux « cadeaux » qui fit renoncer à la venue en France de la seconde obélisque dont le poids avoisine les 230 tonnes et nécessita une opération terrestre et navale impressionnante. Pour mémoire, le jeune Champollion (1790-1832) venait de découvrir en 1822 la traduction des hiéroglyphes, grâce à la pierre de Rosette et sa participation fut déterminante. Ainsi, l'obélisque dut être abattue (sans être brisée), transportée sur le Nil jusqu'à Alexandrie, chargée sur le bateau de haute mer qui passa par Gibraltar pour aboutir à l'embouchure de la Seine où elle fut transférée sur une embarcation adaptée avant d'être débarquée à la Concorde. Restait alors à la dresser, ce qui fut l'œuvre d'Apollinaire Lebas, ingénieur du Génie maritime, devant 200.000 parisiens admiratifs. Entre le don de l'Egypte (1829) et l'érection place de la Concorde (1836) sept années s'étaient écoulées pour donner sa place définitive à ce monument voulu par Ramsès II, quinze siècles avant notre ère. Cela valait bien une exposition au musée de la Marine, du 12 février au 6 juillet 2014. A voir absolument. ■



L'arrivée à la Concorde



Le Mouton noir

Loïk Le Floch-Prigent
Éditions Pygmalion, 20,90 €

Loïk Le Floch-Prigent est un personnage de roman qu'il est bon d'avoir rencontré dans la vie tant l'homme est atypique dans un monde où rares sont ceux qui se distinguent par leur personnalité ; dans un monde où le conformisme est la règle. Mais ceci n'a pas

que des avantages. Au contraire. En raison de son intelligence et de sa force de caractère il a été la cible privilégiée des médiocres qui ne lui pardonnent pas sa réussite dans tous les domaines économiques où il a imprimé sa marque pendant plus de quarante ans. Ses «mémoires», qu'il a écrits sans doute trop tôt car il a encore le temps de vivre de nouvelles aventures s'intitulent «*Le Mouton noir*» et pour cause : il ne faisait pas partie des castes sociaux-économiques (du «microcosme» eut dit Raymond Barre) qui dirigent la France et n'entendent pas partager leur pouvoir. D'où ce surnom affectueux que lui avait donné le Président Mitterrand qui l'a toujours protégé contre les jalouses qu'il ne manquait jamais de susciter. Ces mémoires (sous-titrées : *40 ans dans les coulisses de la République*) ne respectent cependant pas un ordre chronologique. Il s'agit même d'une chronologie inversée. En effet, «L.L.F.P» commence par sa dernière aventure (ou plutôt mésaventure) africaine lorsqu'en mission en Côte d'Ivoire, il se préparait à revenir en France quand il fut arrêté en sas d'embarquement à Abidjan, malmené, brutalisé. Peu après, en violation de toutes les règles il était transféré, puis incarcéré à Lomé, au Togo suite à la plainte d'un homme d'affaires du Proche-Orient qui avait rêvé toucher l'héritage d'une soi-disant veuve du général Guei, ancien dictateur de Côte d'Ivoire. Le récit

est poignant et montre l'absence totale de respect du Droit dans certains pays africains. Remontant le cours du temps, notre *Mouton noir*, qui a eu tout loisir pour méditer revient au début de sa brillante et sulfureuse carrière : sa jeunesse de Breton tête, sa famille courageuse, sa mère extraordinaire... Enfin, avec l'aide de Pierre Dreyfus, premier ministre de l'industrie de François Mitterrand, et de François Mitterrand lui-même il occupe son premier poste de patron à la tête de Rhône Poulenc qu'il redresse d'une main ferme. Puis il enchaîne les plus hautes fonctions : Elf, la SNCF, GDF toujours avec le même succès. Colbert, trois siècles plus tôt, en aurait certainement fait un grand commis de l'État. Plus grande sera la chute. Son successeur à la tête d'Elf lui voudra une haine inouïe et trouve une complicité dans un juge d'instruction qui fait une carrière politico-judiciaire, Eva Joly. Celle-ci tient «à se payer», pour l'exemple, un grand patron au succès exemplaire. Son tableau de chasse lui vaudra ensuite d'être une vedette chez les Verts, quitte à priver la France d'un de ses meilleurs chefs d'entreprise. Passage par la case «prison» après un procès médiatique fastidieux. Ceux qui connaissent Loïk Le Floch-Prigent ne le lâchent pas dans ces années noires pour le *Mouton*. Même *Le Canard Enchaîné*, pourtant grand pourfendeur de personnalités douteuses, se fend de quelques articles en défense. Un palmipède au secours d'un ovin, fut-il noir, on n'avait jamais vu cela dans l'histoire de la République. Quand on vous disait que si «la vie n'est pas un long fleuve tranquille» et qu'elle pouvait être un roman pour ceux qui la vivent pleinement... Reste à trouver le cinéaste qui relatera pour le grand public la passion (au sens romantique comme au sens christique) que rapporte cet ouvrage qui fera date. Le scenario est déjà écrit. ■

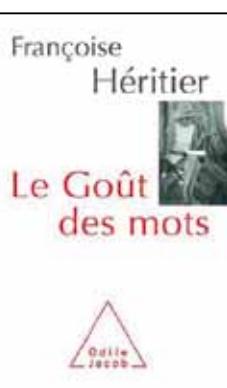
P.B.

Le Goût des mots

Françoise Héritier
Éditions Odile Jacob, 10,90 €

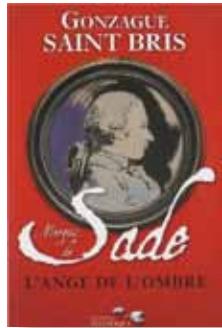
Françoise Héritier est une des figures intellectuelles majeures de la France et, à ce titre, impressionnante pour le commun des mortels. Anthropologue, professeur au Collège de France, NDH lui avait attribué son 18^{ème} Prix littéraire à notre époque où il faut «jargonner» en «franglish» pour paraître (et non être) intelligent nous replonge dans les mots, les expressions de notre enfance. Comme on est ravi de se retrouver à table pour déjeuner avec les recettes de grand-mère. Un vrai délice avant même la première bouchée ; une sorte de petite madeleine de Proust. N'ayez pas peur de cette grande dame. Son écriture est simple, accessible, concrète. Inutile d'avoir un dictionnaire à portée de la main. Après le succès international de son livre «*Le sel de la vie*» (toujours chez Odile Jacob) ce «*Goût des mots*» ne peut vous faire que du bien. ■

Jean-Dominique Capocci



Françoise Héritier est une des figures intellectuelles majeures de la France et, à ce titre, impressionnante pour le commun des mortels. Anthropologue, professeur au Collège de France, NDH lui avait attribué son 18^{ème} Prix littéraire des Droits de l'Homme pour son livre «*Masculin/Féminin*» en 2001. Et, comme chacun sait, le Collège de France est proche du Panthéon ! Cependant, elle n'est pas une «femme savante» façon Molière. Elle est d'une simplicité biblique. Voilà pourquoi on ne peut que recommander la lecture de son dernier ouvrage «*Le goût des mots*» dont chacun se délectera à coup sûr. En effet, Françoise Héritier,

ET NOUS...



Marquis de Sade, l'ange de l'ombre

Gonzague Saint Bris

Éditions Télémaque, 22 €

Aux éditions Télémaque vient de paraître : « *Marquis de Sade, l'ange de l'ombre* » par Gonzague Saint Bris. Le bicentenaire de la mort de l'écrivain des instituteurs immoraux qui, nous le savons, n'a pas eu le temps de préfacer « *tous à poils* » en raison de sa mort précoce, ressuscite sous la plume de notre ami Gonzague Saint Bris. N'en déplaise à J.F.Copé, le « *père la morale* » des nouveaux bien-pensants, l'écrivain nous brosse ici un portrait qui remet notre société en accord avec ce grand écrivain et meneur de nombreux combats pour la liberté d'expression. Libertin et libertaire, engagé, enragé, visionnaire et révolutionnaire avant-gardiste de beaucoup pour l'homme libre et indépendant même sous ses aspects les plus choquants, comme le rappelle ce livre. Quand on lit, Sade on ne peut que s'étonner de ceux qui le critiquent de manière négative. On a le sentiment qu'ils sont restés en surface et n'ont pas compris la portée de ses textes. Quand j'allais dans les Cévennes, près de Ganges, j'ai lu son livre « *La Marquise de Gange* » et quel ne fut pas mon étonnement d'avoir le sentiment de lire le premier roman policier de la littérature française. Après, bien sûr j'ai lu *Juliette et Justine* et beaucoup d'autres, puis la revue *Oblique* qui lui est consacrée. Enfin les bandes

dessinées de Guido Crépax (sans oublier les Surréalistes dont une des dernières expositions fut sur le marquis). Cette biographie arrive au bon moment pour nous dire sinon nous rappeler que Donatien Alphonse François de Sade est incontournable dans notre littérature à la différence de Rétif de la Bretonne qui s'est renié pendant la Révolution. Sade est resté le même, du début à la fin, sans manquer à sa droiture. N'en déplaise à Napoléon qui déjà avait percé sous Bonaparte (merci Victor). Les aspects dérangeants de Sade le construisent tout autant comme personnage, que comme écrivain. Il ne vit que pour être cet éternel insoumis, provocateur, ce qui va le faire embastiller ou jeter en prison très souvent, mais aussi lui valoir l'internement à l'asile de Charenton. Dans son livre Gonzague Saint Bris n'élude rien de ses obsessions les plus viscérales, en allant jusqu'à explorer les femmes de Sade, ses enfants, la monarchie, la révolution et l'empire. Cette biographie, avec ses éclairages surprenants, permet de mettre le divin marquis avec ses contemporains, Mirabeau, Choderlos de Laclos et Napoléon Bonaparte, à nouveau sous la lumière en cette année du bicentenaire de sa mort. Un livre à ne pas manquer. ■

Jean-Dominique Capocci

Douze ans d'esclavage

Un film de Steve Mac Queen

Un afro-américain, à Washington, se retrouve drogué et kidnappé par les dirigeants d'un cirque. A son réveil, il se retrouve esclave travaillant dans une plantation en Louisiane. En 1853 Solomon Northup est l'autobiographe de ce noir, né libre à New York, qui a été enlevé puis vendu aux esclavagistes. Solomon Northup, menuisier et violoniste noir, du Nord, est donc enlevé, une nuit, alors qu'il voyage, loin de chez lui pour être vendu. Pendant douze ans, il subit le travail forcé, de l'aube au crépuscule avec force coups de fouet. Quand il retrouve enfin son statut d'homme libre, il s'attèle à décrire minutieusement ce qu'il a vécu. Malgré ce calvaire, il réussit à décrire l'économie du Sud, avec un œil de sociologue : une économie agraire, qui comble son manque de productivité et son retard en matière d'industrialisation grâce à cette main-d'œuvre particulièrement peu coûteuse que sont les esclaves. L'histoire est bouleversante. Elle nous montre comment certains hommes prennent d'autres hommes comme des objets. Question de couleur ? N'ont-ils pas

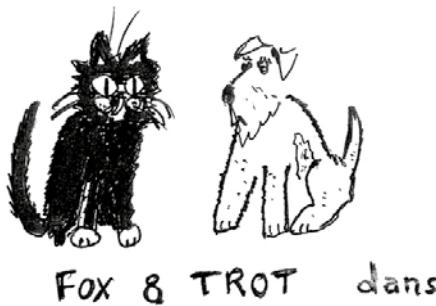


CINÉMA

Le réalisateur Steve Mac Queen sur le tournage du film.

compris que ce sont aussi des êtres humains, comme eux ? Ils ont peut-être l'argent. Mais ils leur manque la sensibilité, l'intelligence, et la charité alors qu'ils se disent chrétiens. Depuis les choses ont changé. Comme l'a dit Martin Luther King « *I have a dream* » Dès lors espérons qu'un jour toutes les sortes d'esclavages disparaîtront définitivement. Est-ce possible ? Il faut se le promettre... et agir car ce fléau perdure. ■

Marie-Danielle Nobin



Les Brèves de Pol et Mique

Pour draguer

Citroën, en collaboration avec Ford, envisage sérieusement de lancer la D.S. « K ».

Marx au Vatican

Les réacs ont accusé le pape François d'être « marxiste ». Et ils avaient raison !

Ne vient-il pas de nommer le cardinal allemand Reinhard Marx à la tête du Conseil pour l'économie ?

Pour rajeunir...

Regardez les report-ages.

Ukraine

« Pout out, Pout in » dit-on à Kiev Place Maïdan.

Buisson

Il y avait eu le *Buisson ardent* d'où partait la voix de Dieu dans la Bible.

Le conseiller de Nicolas Sarkozy, lui, se prenait pour Dieu lui-même pour se constituer une bibliothèque sonore.

Deus ex machina.

Médias

Écoutez les radios, regardez les télévisions présenter les auteurs, les films nouveaux. Tout est « formidable, extraordinaire, magnifique... ». On peut s'y fier pour acheter un livre ou aller voir un film sans être déçu.

Plus belle la nuit

La *Nuit des Césars*, la Nuit des Molières... comme la « nuit américaine » des oscars à Hollywood. En fait, petite réunion « chic » du microcosme pour se regarder le nombril.

Nicolas Sarkozy

il a déjà perdu une voix (celle de Carla Bruni).

Musique

Buisson a aussi enregistré Carla pour faire chanter Sarkozy.

OTAN suspend ton vol

Parade à l'agression de Poutine contre l'Ukraine, faire entrer ce pays dans l'OTAN. Certes mais pas de provocation si tôt. Il faut laisser du temps, OTAN.



ADHÉRER
À NDH

M. Mme Prénom

Adresse

Tél.:

demande mon inscription et joins le montant de ma cotisation annuelle :

60 € et 30 € (étudiants, réfugiés, chômeurs)

A le

à retourner à :
NOUVEAUX DROITS DE L'HOMME
- 14, Cité Vaneau 75007 Paris -
Tél.: 01.47.53.78.78 - Fax : 01.45.56.07.06
ndh-ong@wanadoo.fr
www.ndh-france.org



**AVEC L'ÉCOLE DE LA 2^E CHANCE
LA RÉGION SOUTIENT LA FORMATION
DE 1500 JEUNES NON-DIPLÔMÉS**

AU CŒUR DE L'ACTION IL Y A LA RÉGION



La Région a créé l'École régionale de la 2^{ème} chance en 2004, avec le soutien de l'Europe, et en partenariat avec un réseau d'entreprises et d'institutions.

Depuis 10 ans, l'École a permis à 1500 jeunes de se former ou de trouver un emploi.



**RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES**



midipyrenees.fr

L'action en vrai



Qui accompagne tous les professionnels
de la santé tout au long de leur vie ?

Notre engagement, c'est vous.



3233* ou
macsf.fr

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE PROTECTION JURIDIQUE - EPARGNE RETRAITE
PREVOYANCE - SANTE - LOCAL PROFESSIONNEL - HABITATION - AUTO - FINANCEMENT

* Prix d'un appel local depuis un poste fixe. Ce tarif est susceptible d'évoluer en fonction de l'opérateur utilisé.

MACSF assurances - SIREN n° 775 665 631 - SAM - Entreprise régie par le Code des Assurances - Siège social : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX